

## Glanures

● Lors d'une assemblée de l'Afées de Ste-Agnès de Rimouski a eu lieu le tirage des billets au profit de la mission du Père Roger Bélanger P.B., d'Afrique. 1er prix: Alain Dumas, Schefferville; 2e prix: Mme Fernand Dumas, Schefferville; 3e prix: Martine Ruest, Gagnonville.

● A la suite des demandes de soumissions par la Cité de Rimouski concernant les assurances automobiles, feu, vol, responsabilités, chaudière et équipement, le bureau d'assurances Saucier, Thériault et Associés Inc., s'est vu confier le portefeuille des assurances générales pour la période de 1973 à 1975.

● M. J.A. Belzile, assistant directeur et chef de la Prévention des Incendies, écrivait ses souhaits dans son article sur la prévention. Une erreur typographique avait mêlé quelques lignes et ça devenait incompréhensible. Il fallait lire: "En terminant, j'aimerais souhaiter le plus joyeux des Noël à tout le personnel du Rimouskois, qui me reçoit gratuitement à toutes les semaines. A toute la population qui fait son possible pour nous comprendre, un Joyeux Noël et surtout un Noël sans feu, je ne voudrais pas que vos belles réceptions s'envolent en fumée."

● Le temps des Fêtes est un temps merveilleux. Il permet de renouer certaines amitiés, il permet de faire des rencontres très intéressantes lors de réceptions et il permet surtout de mettre en pratique ses devoirs fondamentaux, ceux très agréables de rencontrer ses parents et amis et de leur faire ses meilleurs vœux.

● Je ne manquerai pas à cette coutume qui veut que l'on souhaite à tous, à cette occasion, une Bonne, Heureuse et Prospère Année.

● J'en profite en même temps pour remercier tous ceux qui nous ont reçu si aimablement dernièrement. D'abord, nos confrères du journal Le Soleil, mardi le 19, ensuite les responsables de la conférence administrative régionale de l'Est du Québec, le faisait en la salle Normande, mercredi le 20 décembre et enfin à tous ceux qui nous ont fait parvenir leurs cartes de bons vœux, nous leur disons merci é-

galemment.

● Les membres du Conseil du Cercle des Fermières St-Germain souhaitent à tous leurs membres et leurs amies, une Bonne et Heureuse Année.

● Le président du Comité Prélèvements de Fonds, du Club Lions de Rimouski, M. Yves Neiderer nous écrit pour faire la mise au point suivante: "Nous tenons à souligner que le rapport fait dans votre journal sur les résultats de la campagne "Canne de Bonbon" est incorrect. Nous avons recueilli la somme de \$2,901.80 et non \$2,091.80 tel que mentionné. Vous nous obligeriez en faisant la correction requise".

● M. le maire Claude St-Hilaire, profitait de la séance du 18 décembre pour inviter les contribuables rimouskois à la traditionnelle réception qui a lieu le 1er de l'An de chaque année. Comme à l'accoutumée, ils seront reçus par le conseil au complet.

● Avons vu dans l'éditorial de Jacques Gédéon dans l'Echo-Progressif que de Fleur de Lys II n'est pas vendu et ne le sera peut-être pas...

● Mme Fernande Lortie n'est plus responsable du service des gardiennes de l'Union des Familles de Rimouski, nous dit une informatrice.

● A l'avenir, il faudra s'adresser aux deux numéros suivant: 723-8697 et 723-7279.

### Les marchands de Rimouski sont les hôtes de leurs employés

Samedi soir, le 9 décembre dernier, les marchands membres de l'Association des Marchands de Rimouski, invitaient leurs employés à se joindre à eux pour célébrer joyeusement le "temps des Fêtes".

Cette soirée dansante, qui eut lieu à la salle de réception de l'Anse-aux-Sables, a permis aux marchands et aux membres de leur personnel de fraterniser et d'apprendre à mieux se connaître et s'apprécier hors de leur cadre d'emploi habituel.

Plus de deux cents personnes étaient réunies sous le signe de la gaieté, et ont dansé aux accords de l'orchestre de François Ricard.

Nous nous permettons de signaler le travail d'organisation des responsables du Comité des activités sociales, de l'Association des Marchands, Monsieur Blondin Lagacé et mesdames Céline Rousseau et Omer Gendron.

## L'enseignement professionnel dans les Cegeps

### LE TECHNICIEN EN DIÉTÉTIQUE

Trois grands secteurs s'ouvrent au technicien en diététique: le secteur hospitalier; l'industrie alimentaire et le travail dans une cafétéria, principale-ment une cafétéria scolaire.

#### Dans un hôpital, un contact avec le malade

La diététique tient un rôle de très grande importance dans les hôpitaux où il est rare qu'un malade puisse manger tout ce qu'il veut, et que deux malades se voient imposer le même régime. Le rôle du technicien en diététique ou en nutrition est de veiller au respect, par le malade, des instructions du médecin. Le contact avec le malade ne constitue qu'un aspect du travail de technicien en diététique dans un hôpital. Une fois le menu composé pour le malade, menu conforme à ses besoins, il faut s'assurer que le repas ser-

vi sera fidèle à ce menu. C'est un rôle de supervision que l'on demande alors au technicien: la vérification des repas. Le travail en milieu hospitalier demande donc des connaissances théoriques sur la nutrition, la diététique, et des notions médicales.

#### Dans l'industrie ou le commerce, du travail plus diversifié

Dans l'industrie alimentaire, les métiers qui touchent à la diététique sont plus nombreux que dans un hôpital. En effet, le technicien en diététique peut: participer à l'exécution des programmes de promotion de produits (denrées, équipement); assister au montage de photographies commerciales; participer à la préparation de livres de recettes; jouer le rôle d'hôte ou d'hôtesse pour des groupes de visiteurs; organiser un service de réception à domicile (dégustation de vins et fromages, réceptions de mariage et autres).

### Sessions d'études bien remplies

Durant leurs études, échelonnées sur trois ans, les étudiants suivent d'abord des cours de formation générale (français, philosophie et éducation physique), des cours sur les techniques culinaires et des cours spécialisés en chimie, en microbiologie, en psychologie, en biochimie, en anatomie, en physiologie, en nutrition et en salubrité. De plus, les étudiants s'initient à l'aménagement des cuisines, la gestion administrative, l'organisation du personnel, et voient comment établir des régimes et des diètes. A la fin de leurs études, les étudiants font un stage de dix semaines dans une institution ou une industrie.

Comme il est question de cuisine, on s'imagine qu'il n'y a que des filles que la formation de technicien en diététique intéresse. Ce n'est pas tout à fait vrai.

Quelques garçons s'inscrivent à cette option de niveau collégial qui se donne dans neuf Cegeps: ceux de Matane, Rivière-du-Loup, Chicoutimi, Limoilou, (Québec), Trois-Rivières, Maisonneuve (Montréal), André Laurendeau (La Salle), Saint-Hyacinthe et John-Abbott (Sainte-Anne-de-Bellevue).

## PRESIDENT

M. Carol Amiot, directeur du Service de l'enseignement audiovisuel du Collège de Rimouski, a été nommé président de la Commission des coordonnateurs de l'audio-visuel de la Fédération des Cegeps, lors de la dernière réunion de cet organisme, à Montréal.

La Commission est le seul regroupement officiel des coordonnateurs de l'enseignement audiovisuel dans les Collèges et leur porte-parole unique. Elle regroupe tous les coordonnateurs

devenant ainsi la plaque-tour-nante de l'information, de l'animation et de la consultation des responsables de l'audio-visuel collégial.

C'est l'un des organismes consultatifs qui oeuvrent au sein de la Fédération des Cegeps, dont le rôle est d'être porte-parole auprès de la DIGEC (Direction générale de l'enseignement collégial).

M. Amiot est directeur du Service d'enseignement audiovisuel du Collège de Rimouski depuis plus de trois ans.

## UNE NOUVELLE OPTION UNE NOUVELLE ANNEE

La Direction générale de l'enseignement collégial a autorisé le Collège de Rimouski à dispenser l'option Musique, pour les deux premières années du cours collégial, dès l'année académique 1973-1974.

C'est ce qui ressort d'une réunion régulière du conseil d'administration du Collège de Ri-

mouski, au cours de laquelle on a fait état de cette acceptation de la part de la DIGEC.

En plus, l'organisme a autorisé le Collège rimouskois à donner la deuxième année de l'option Techniques policières, dès la prochaine année scolaire.

Au total, maintenant, l'institution de Rimouski dispense 41 options dont 19 sont terminales.

## S.O.S. DU COMPTOIR DU MERCREDI

Jouets — Garnitures de Noël  
Le COMPTOIR DU MERCREDI situé à 164 de la Cathédrale, poursuit toujours son oeuvre de bienfaisance en répondant aux demandes des familles démunies de vêtements, chaussures, etc., ce qui lui est possible par les dons reçus.

A l'époque des grands ménages, chacun, chacune revoit sa garde-robe, ses placards, ses armoires. Qui de vous, Madame, Mademoiselle, Monsieur ne trouve pas alors des vêtements, des chaussures, lampes, bibelots, vaisselles qui ne servent plus? Ces vêtements et ces objets devenus inutiles pourtant dans un état convenable, rendraient service à des gens moins fortunés, lesquels seraient heureux de bé-

néficier de votre générosité.

Des jouets, des garnitures de Noël apporteraient une note de gaieté dans les foyers qui en sont démunis!!

Le COMPTOIR DU MERCREDI vous attend! Là, on a besoin de toute votre reconnaissance pour votre générosité, votre collaboration!

Pour toutes informations, communiquez au Tél. 723-2760.

## UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

### Clinique d'immunisation:

Lundi, 1er janvier: Fête religieuse, les bureaux seront fermés  
Mardi, 2 janvier: Fête légale, les bureaux seront fermés  
Jeudi, 4 janvier: Ste-Odile: 2.00 à 3.00 heures  
Vendredi, 5 janvier: Rimouski (U.S.): 2.00 à 4.00 heures

### Dr Georges Raymond Dr Benoit Lechasseur

Centre médical  
Chirurgiens Dentistes  
124 Est, St-Germain  
Tél.: 723-3839  
de 9h 30 AM à 9h 30 PM  
TOUS LES JOURS

## Le Rimouskois

Téléphone:  
723-2571

Abonnement: Canada \$9.00 — Etats-Unis: \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

Philippe Leblond, directeur  
Gaétan Ouellet, propriétaire  
Georges St-Pierre, publicitaire

#### Collaborateurs:

Claude Dumas  
Jean-Yves Thériault,  
Serge-Eric Mercier,  
Liz Morency,

#### Chroniqueur sportif:

Maurice Gagnon  
Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltés  
Bureau: 212, Ave Cathédrale — Rimouski

## En service cette fin de semaine PHARMACIE MOREAULT ENR. à Rimouski

MAURICE NOLIN, Pharmacien, propriétaire

Pour URGENCE: Maurice Nolin, L. Ph. pharmacien 723-1453  
LIVRAISON GRATUITE SUR SEMAINE

Tél: 723-2459

214, Cathédrale, Rimouski

Samedi, 30 déc.: 6h. à 9h.

Dimanche: le 31 déc.: 11h. à 1 h. et 6h. à 8h.

Lundi, le 1er janvier 73: 11h. à 1h. et 6h. à 8h.

Mardi, 2 janvier 1973: 11h. à 1h. et 6h. à 8h.



Bonne Année  
vœux sincères  
que nous formulons  
particulièrement  
à nos clients  
avec nos plus  
sincères  
remerciements

Boulangerie Pâtisserie  
**Lacasse Enr.**  
87 rue St-Pierre  
RIMOUSKI  
Tél: 723-2515

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### GARDERIE DE JOUR

LA GARDERIE DE JOUR (280, avenue Belzile, Rimouski) ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, le samedi de 8h à 17h, pour jeunes de 12 mois à 6 ans. Personnel compétent. Tél. 724-2262.

### PISCINE DE MONT-JOLI

Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30: réservé aux écoles; 16h00 à 17h30: bain mixte pour tous; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans. Vendredi soir: 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes et enfants de 15 ans accompagnés. Samedi: 9h00 à 11h00: bain mixte pour enfants de 15 ans et moins; 14h00 à 16h00: bain familial; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans et plus. Dimanche: 14h00 à 16h00: bain familial; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans et plus.

### SOLEIL - LUNE : LEVERS ET COUCHERS

Jeu, 28 décembre	7:38	16:25	0:55	11:42
Vend, 29 décembre	7:38	16:26	2:00	12:06
Samedi, 30 décembre	7:38	16:26	3:04	12:33
Dimanche, 31 décembre	7:38	16:27	4:06	13:05

### LES MAREES

Jour	heure	pieds	Jour	heure	pieds
Jeu, 28 décembre	0155	4.2	Samedi, 30 décembre	0350	5.0
	0820	10.8		1020	10.9
	1450	4.7		1720	4.5
	2045	9.6		2300	8.9
Vend, 29 décembre	0250	4.7	Dimanche, 31 décembre	0445	5.1
	0920	10.8		1120	11.0
	1605	4.7		1815	4.1
	2155	9.0			

### PISCINE DU CEGEP DE RIMOUSKI

Fermée pour le temps des Fêtes

### CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005

### HEURES DES TRAINS

Vers l'Est	*7.55	1.50
* Correspondance Gaspé Via CN		
	Scotian	Océan
Vers l'Ouest	7.36	23.50

### FUTURES MAMANS

A vous, futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRENATALE DE RIMOUSKI INC. a des infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Raymond (723-1768).

### HORAIRE DES TRAVERSISERS

DEUX TRAVERSISERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU  
 1er MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 1.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau.  
 4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout.  
 Un cinquième départ aura lieu si nécessaire

TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1972 — 3 Voyages aller-retour par jour: Du 15 avril au 22 juin et du 6 sept. au 30 nov. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 16h45 — 4 Voyages aller-retour par jour: Du 23 juin au 5 sept. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15, 18h45. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 17h00, 20h15 — 2 Voyages aller-retour par jour: Du 1er déc. au 8 janvier 1973. Départs de Rivière-du-Loup: 9h00 et 13h00; de St-Siméon: 11h00 et 15h00.

### AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Departs réguliers vers l'Ouest: 9:05 a.m. (Exp. Mtl.) — 12:30 p.m. — 6:10 p.m. (Exp. Mtl.) — 11:30 p.m. (Exp. Mtl.) — 9:05 a.m. et 12:30 a.m. (Exp. Québec). Le vendredi et dimanche, en surplus: 4:10 p.m. et 8:30 p.m. jusqu'à Québec... Vers l'Est, tous les jours: 5:15 p.m. (Sud jusqu'à Chandler); — 5:15 p.m. (vers Gaspé Nord) — 9:20 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 2:40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts) — 9:20 p.m. (tous les jours (jusqu'à Causapsal)).

### HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LUNDI AU VENDREDI: 9.30 à 11.30 - 13.30 à 17.30 - 19.00 à 21.00  
 LE SAMEDI: 9.30 à 11.30 - 13.30 à 16.30  
 DIMANCHE, toujours là — 723-4020

### HEURES DES MESSSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.  
 NAZARETH: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00.  
 PENTE-AU-PERE: Sam.: 19h30; Dim.: 8h00, 9h00, 10h00, 11h30, 17h00, 19h30.  
 SACRE-COEUR: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.  
 ST ANACLET: Samedi: 19h30; Dimanche: 7h30, 10h00, 19h30.  
 ST AGNES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.  
 ST ODILE: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 11h00.  
 ST PIE-X: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 10h30, 11h30, 19h30.  
 ST ROBERT: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h30, 10h00, 11h00, 17h00, 19h15.  
 Sur semaine: 16h00, 17h15 et 19h15.  
 ST-YVES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30.  
 ST-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.  
 NOTRE-DAME-DE LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.  
 ST-BLANDINE: Samedi: 19h15; Dimanche: 10h00 et 17h00  
 Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office: 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir le 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, office "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire ?"

### SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (planification familiale) Tél.: 723-2166, 723-4883, 723-1419.

### ATTENTIONS INDUSTRIELS DE LA REGION

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce est toujours à la disposition des industriels, hommes d'affaires et du contribuable en général, désireux de faire appel à ses services. Le ministère vient de former un groupe pour l'expansion du marketing qui s'occupe de promouvoir la participation des industriels canadiens à des projets à l'étranger. Il élaborera de nouvelles techniques de commercialisation en vue d'accroître les débouchés sur les marchés internationaux. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Directeur Régional du Ministère au Québec à Montréal au numéro 283-6254 ou en arrivant à Suite 1700, Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver Hall, Montréal 128.

F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski  
 La Fédération regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé 148 est Saint-Germain, Rimouski vous attend les mardi, mercredi et jeudi de 11h00 à 17h00. Tél.: 724-5255.

# L'origine des cartes à jouer

Une légende, citée par le père Claude François Menestrier (1631-1705), voudrait que les cartes soient nées, en France: "Cette année 1392 fut l'année malheureuse en laquelle le roi Charles VI tomba en frénésie, et ce fut pour le divertir durant cette maladie que l'on inventa le jeu des cartes."

L'hypothèse d'une origine orientale s'appuie sur des recherches beaucoup plus concrètes. En effet, les Chinois auraient créé les dominos par un transformation du jeu de dés, et, lorsque ces dominos furent imprimés sur du carton, on obtint des cartes avec valeur de points. Les figures s'y ajoutèrent ensuite, à l'image, croit-on, des papiers-monnaies déjà en usage en Chine. Les plus anciennes cartes retrouvées ne seraient pas antérieures au XVe s.; elles s'apparentent à des cartes datant du Xe s., qui ont disparu, mais dont on trouve trace dans des textes.

Les historiens attribuent l'introduction des cartes en Occident aux voyages qu'ont faits des Italiens, comme Marco Polo,

en Orient. L'Italie aurait emprunté à l'Asie non pas la forme des cartes, mais l'idée d'utiliser des séries d'images pour un divertissement nouveau.

En 1397, le prévôt de Paris constatait que "plusieurs gens de mestier et autre du petit peuple quittent leur ouvrage et leurs familles pendant les jours ouvrables, pour aller jouer à la paume, à la boule, aux dez, aux cartes", et faisait "défenses aux personnes de cette condition de jouer pendant les jours ouvrables".

Sur les premières cartes ne figuraient pas nos emblèmes traditionnels, mais des bâtons, des deniers, des coupes et des épées, qui subsistent sur les jeux dits "espagnols", encore utilisés en Italie, en Espagne et dans le sud-ouest de la France.

Les cartes allemandes, elles, comportaient des séries représentant des coeurs, des grelots, des feuilles et des glands. En France, piques, coeurs, carreaux et trèfles s'imposèrent vers la fin du XVe s. et furent exportés en Angleterre, où, pourtant, les trèfles et les piques sont désignés par les mots clubs et spa-

des, rappelant les bâtons et les épées.

Jusqu'à la Révolution, l'histoire des cartes à jouer ne sera marquée que par l'alternative des instaurations et des suppressions continuelles de l'impôt sur les cartes, perçu par les fermiers.

Après la Révolution, la régie est supprimée, ce qui favorisera le développement des jeux de cartes. Sur celles-ci, on a gommé toute trace de couronnes, de sceptres, de lys, etc., mais les cartiers ne savent plus quoi poser sur la tête des rois déchus; les valets prennent le nom de cultivateurs. On peut cette fois affirmer que les cartes ont voulu, en l'idéalisant, reproduire la structure d'une société nouvelle.

Mais, en 1813, rois, reines et valets reviennent, réclamés surtout par les joueurs, attachés à leurs cartes. En 1827, l'Administration décide l'adoption du portrait à deux têtes réversible.

Ce n'est que le 31 décembre 1945 que la régie des cartes à jouer a été supprimée. (Extrait de la Grande Encyclopédie, Chez Larousse).

# ZONE ECONOMIQUE D'AVENIR

## L'AGGLOMERATION DE RIMOUSKI - MONT-JOLI: UNE ZONE ECONOMIQUE D'AVENIR

L'agglomération de Rimouski-Mont-Joli groupe 10 municipalités, dont la population totale est passée de 42,166 habitants en 1966 à 43 926 en 1971. Centre économique d'importance non négligeable, l'agglomération s'est dotée en 1963 d'une zone industrielle de 190 acres de superficie, située au Nord-Est de Rimouski. Pourvue de tous les équipements nécessaires, bénéficiant d'une desserte ferroviaire et d'un accès aisé à la route 132 (10), la zone a attiré une vingtaine d'établissements industriels, occupant près du tiers de la surface disponible.

La situation privilégiée de Rimouski la place au centre d'un réseau de moyens de communication très complet: la voie ferrée offre un service voyageurs et marchandises vers Québec, Montréal, Halifax et Gaspé; le port, ouvert douze mois par an, s'étale sur plus de 5000 pieds de quais, équipés pour le déchargement des bateaux; deux aéroports relient l'agglomération à la plupart des aéroports commerciaux de la Province.

L'abondance des ressources naturelles a permis le développement d'activités variées, telles que l'exploitation des forêts et de la tourbe, la pêche, la production d'hydro-électricité. L'agriculture est représentée par plus de 300 fermes, qui s'adonnent principalement à l'élevage laitier. Diverses branches de l'industrie manufacturière sont implantées à Rimouski, telles que la bonneterie, la métallurgie, l'industrie du bois et du meuble, ou l'industrie alimentai-

re. Au total, 73 établissements emploient près de 1400 personnes.

Rimouski est également un centre culturel et de loisir qui rayonne sur une vaste région. 12,200 élèves et étudiants fréquentent ses établissements scolaires dont l'éventail va du niveau universitaire, représenté par un centre de l'Université du Québec. Les deux hôpitaux de l'agglomération disposent de plus de 500 lits. La ville a ses chaînes de radio et de télévision

ses journaux, des ressources considérables. Le ski, la chasse et la pêche attirent bien des visiteurs dans le parc naturel.

Les nombreux attraits de l'agglomération de Rimouski-Mont-Joli contribueront à la poursuite d'un essor économique dont on peut espérer beaucoup.

Ces renseignements sont extraits d'une étude faite par la Direction générale de la recherche et de la planification au ministère de l'Industrie et du Commerce.

## En vedette, à partir de mardi le 5 décembre, "LES MOUSSES" orchestre réputé

En janvier prochain: "Les Eldorados", 5 frères musiciens. 6 soirs par semaine, excepté le lundi. Bière en gobelet à prix minime. Du nouveau: Entrée libre tous les soirs.

## HOTEL DU HAVRE

Réservez à l'avance pour banquets, réceptions, ou party des Fêtes à 723-1636.

Chambre et pension, journée, semaine et mois.

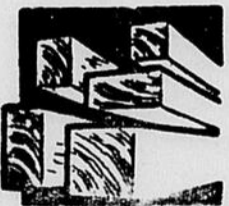
RIMOUSKI-EST

723-1636

## Vous voulez vous construire, CONSULTEZ: Gérard Morin



BOIS et MATERIAUX de construction



Manufacturier de PORTES et CHASSIS



RENDEZ-VOUS DONC CHEZ

# Gérard Morin

Téléphone: 723-5936

RIMOUSKI 174, 2e RUE

Les petites annonces dans LE RIMOUSKOIS donnent des résultats. Demandez à ceux qui les utilisent.

# LE MAGASIN

(LA BONNE ENTENTE)

Tél. 723-6513

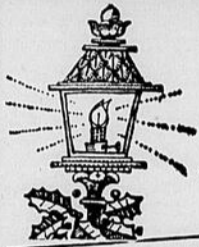


(Le magasin où le client est propriétaire)

# DE STE-ODILE

470 rue Tessier

Tél. 723-6513



Meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à tous les consommateurs.



**JEUNE DINDON**  
Congelé  
20 lbs et plus  
LB **.43** Canada — Catégorie "A"

**Fesse de jambon**  
Cuit — Partie de la croupe  
LA LIVRE **.75**

**STEAK ou ROTI**  
Centre de jambon — LB **.99**

**PATE A LA VIANDE**  
"LACASSE" 16 oz **.79**

**1/4 de fesse de jambon**  
LA LIVRE **.87**

**PORC HACHE**  
LA LIVRE **.79**

**EGG-ROLLS**  
"BILOPAGE" Bte de 6 **.59**



**SALADE DE choux** 32 oz **.69**

**Pointe de boeuf**  
congelée, en morceaux LB **1.09**

**Pointe de boeuf**  
Congelée, steak ou centre LB **1.19**

**Boeuf en CUBES**  
La livre **1.09**

**POISSONS**

**FILET DE TURBOT "CORVETTE"** **.79**

**SAUMON ROSE** — LB **1.09**

**ENSOLEILLEZ VOS REPAS**

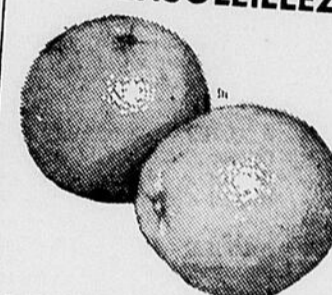
**ORANGES "SUNKIST" NAVEL**  
grosseur 113  
Produit importé douz. **.69**

**Canneberges FRAICHES (Atocas)**  
Importés Canada No 1 La lb **.33**

**PERSIL frais de Floride**  
Paquet **.15**

**RADIS**  
Produit importé  
Paquet de 6 oz **.14**

**Raisins rouges "EMPEREUR"**  
Produit importé  
Canada 1 La livre **.33**



**VOUS RECHERCHEZ LA QUALITE, chez**




**VOUS L'OBTENEZ**

INFORMATION CO-OP A CJBR - TV, LE SAMEDI

IPIC vous informe à votre magasin CO-OP

**SHORTENING "CRISCO"**  
entièrement végétale  
Bte de 3 lbs **1.19**



**CAFE MOULU**  
"CO-OP" 1 lb **.93**

**Fromage CO-OP**  
Tranches individuelles 8 oz **.45**

**Soupes aux tomates**  
ou aux légumes  
"CO-OP" 10 oz **.14**

**CAFÉ INSTANTANÉ** **1.59**  
"CHASE & SANBORN" 10 oz

**OLIVES FARCIES** **.77**  
"GATTUSO" — 12 oz

**THE "SALADA"**  
Orange Pekoe 60 sacs **.84**

**BISCUITS "RITZ"**  
"CHRISTIE" 16 oz **.59**

**MARINADES sucrées**  
"HABITANT" 24 oz **.55**

**CONFITURES fraises**  
"HABITANT" 24 oz **.69**

**ATOCAS EN GELEE**  
OCEAN SPRAY Entiers 14 oz **.29**

**EAU DE VICHY**  
"Célestins" 32 oz **.49**

**APPRET A SALADE**  
MIRACLE WHIP Kraft 32 oz **.69**

**HUILE VEGETALE**  
"CRISCO" 38 oz **1.00**

**GARNITURE à tarte**  
"Vachon" cerises fraises **.61**

**GARNITURE à tarte**  
"VACHON" **.63**

**Margarine entièrement Végétale**  
"CO-OP" 1 lb **.27**

**TOMATES DE CHOIX**  
"CO-OP" 28 oz **.33**

**Catsup aux tomates**  
"CO-OP" 15 oz **.31**

**Pêches en demies**  
de fantaisie  
"CO-OP" 28 oz **.44**

**CREME à fouetter**  
Dream Whip 4 oz **.55**

**Biscuits "LIDO"**  
Mallow ass. 20 oz **.77**

**CHOCOLAT "Willard's"**  
Buds - Wafers ou Macaroon 5 lbs **2.98**

**Bonbonnière "Lowney's"**  
Cerise ou ou liquide 14 oz **.95**

**BONBONNIERE "LOWNEY'S"**  
Ass. — 12 oz **.89**

**BISCUITS "WESTON"**  
Bte 3 lbs **.99**

**BISCUITS SODA "Weston"** 2 lbs **.79**

**BONBONS "WESTON"**  
Québec Mix et Laurentian Mix 1 1/2 lb **.69**

**NAPKINS DE TABLE**  
"Kleenex" 40's **.44**

**PAPIER ALUMINIUM**  
18" x 25' **.68**

**JUS DE TOMATES**  
de fantaisie **.39**

**CREME GLACEE**  
"CO-OP" 1ère qualité 3 chopines **.59**

**FARINE TOUT USAGE**  
"CO-OP" — Sac 7 lbs **.63**

**Pois verts assortis**  
de fantaisie "CO-OP" Bte 19 oz **.26**

**MARDI, 2 janvier**  
**FERME** toute la journée

**SALADE aux FRUITS**  
de fantaisie "CO-OP" — Bte 28 oz **.49**

## PETITES ANNONCES TARIF

\$1.00 pour 25 mots  
\$0.02 le mot additionnel.

### MAISONS À VENDRE

A VENDRE — Maison ayant un revenu mensuel de \$165., plus 1 logement de 3 pièces et salle de lavage avec ameublement. Idéale pour jeune couple. S'adresser à 176 est, Notre Dame, Rimouski. (JNO)

BUNGALOW A LOUER — 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, 357 rue St-Jean Bte est, \$150.00 par mois. Tél. 775-3866 ou tél. 723-2201, demandez M. Charles Béchar. (27-3)

### AUTOS A VENDRE

A VENDRE — Mercury Cougar 1969, à l'état neuf. Tél. 723-4397. (13-20)

A VENDRE — Pick-Up 1/2 tonne, Dodge 1965, \$400.00; Acadian 1966, 6 cylindres, ordinaire, \$575.00. Cortina 1968, 34,000 milles, \$475.00. Tél. 723-3969. (27)

A VENDRE — Sunbeam 1965, très propre, transmission manuelle, moteur en bonne condition. Téléphoner le midi et pendant la soirée à 724-2090 et 723-2306. (27)

A VENDRE — Studebaker 1965, automatique, en excellente condition. Tél. 723-8739. (27)

### DIVERS A VENDRE

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patins. S'adresser à : Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)

A VENDRE — Une moto-ski 1969, environ 30 forces, ayant très peu servi, prix \$350. Une traîne en bois avec siège pour moto-neige, prix \$45.00. S'adresser à 723-6826. (JNO)

A VENDRE — Poêle électrique 220 volts, usagé, en bon état de marche. Portes avec peintures et poignées. Lavabos, réservoir eau chaude gaz propane 30 gallons, poêle à bois. Tél. 723-2533. (20-27)

A VENDRE — Ameublement complet comprenant poêle, frigidaire, set de salon avec lampes et tables, set de chambre, secrétaire, set de cuisine, rideaux et couvre-lit, en bonnes conditions, tél. 723-2557. (20-27)

A VENDRE — Chiens moitié Berger allemand, moitié Coolie de 2 1/2 mois, \$15.00 chacun. S'adresser à 723-3606. (27)

### LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Logements 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces situé rue St-Pierre, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, libre immédiatement. Téléphone 723-8658 ou 723-2320. (JNO)

A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, tapis mur-à-mur, semi-meublé, stationnement, libre immédiatement, situé à la Rivière-Hâtée, Bic. Tél. 736-4237 ou 724-2967. (20-27-3-10-17)

A LOUER — Logement 5 1/2 pces, situé à 450 Lasalle, Nazareth, chauffé, eau chaude fournie, aussi à vendre poêle électrique, frigidaire Westinghouse, tél. 724-4109, le jour et 723-6681, le soir. (JNO)

A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, éclairé, chauffé, à 311 ouest, Notre-Dame. Tél. 723-7435. (JNO)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, 2e plancher, situé à 425 St-Germain est, libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-5221. (20-27)

A LOUER — Logement 6 pièces, presque neuf, non chauffé "chauffage électrique", 1er étage, libre le 1er février, aussi rideaux à vendre pour toutes les pièces. Tél. 723-2557. (20-27)

A LOUER — Logement 6 1/2 pièces, situé à 192 Ste-Marie. Pour informations, tél. 723-2127. (27)

A SOUS-LEUR — Logement 4 1/2 pièces, situé à 476 Père Rouillard, tél. 724-5263. (27)

A LOUER — Appartement 2 pièces, conviendrait pour 2 personnes, meublé, libre immédiatement. S'adresser à 266 Cathédrale, tél. 723-9834. (27-3)

### CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Belles chambres meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, conviendrait pour fille ou garçon, ou couples mariés. Entrée indépendante. Situées sur la rue de la Cathédrale, Jean-Brillant, Blais, Léonard, Ste-Ursule, Evêché, Rimouski. Téléphone bureau 723-3866 — rés. 723-5025. (JNO)

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublés, au centre-ville, prélauds posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Chambre doubles et simple, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, bonne condition, pour homme ou couple sans enfant. Tél. 723-8569. (29 nov. au 31 jan.)

A LOUER — Chambres avec permission de cuisiner à deux minutes du Cegep et de l'hôpital. S'adresser au no de tél. 723-7536. (13-20-27-3)

A LOUER — Chambres genre "Bachelor" pour personnes aimant la tranquillité, tapis mur-à-mur, usage TV couleur, maison neuve, autobus passant à la porte, prix à discuter. Tél. 724-6627 entre 6h et 8h. (13-20-27)

A LOUER — Chambre située rue du Coteau, avec cuisinette, salon, entrée indépendante, entièrement meublée, dans sous-sol d'un bungalow. Tél. 723-1463. (13-20-27)

A LOUER — Une grande chambre, deux lits par chambre pour garçon, avec salle de séjour, télévision, téléphone, aussi cuisinette. S'adresser à 723-8826, St-Pie X. (27-3-10)

A LOUER — Chambre et pension, située à 266 St-Joseph ouest. Tél. 723-5467. (27-3)

A LOUER — Chambre située au 207 rue St-Jacques, près de l'hôpital et du Cegep. Literie fournie. S'adresser l'avant-midi ou après 5 heures à 723-7739. (27)

### DIVERS DEMANDÉS

ATTENTION — M. Jacques Raymond avise la population qu'il est dépositaire des produits Filter Queen et avons en main toutes les pièces nécessaires et faisons la vente de l'appareil. Communiquez avec Ray-Lo Enr. 81 est, St-Jean-Baptiste, Rimouski ((723-7577). (JNO)

ATTENTION! — Pour l'achat de vos habillements d'auto-neige, au complet, pour toute la famille, à prix défiant toute compétition, visitez Riki Chain Saw Inc, 333 de la Cathédrale, Rimouski, tél. 723-5132. (JNO)

VOICI AVON POUR VOUS MADAME — Nous sommes à la recherche de personnes qui aiment rencontrer des gens tout en gagnant de l'argent pendant leurs moments de loisir. Pourquoi ne pas téléphoner à Mlle G. Lavoie, 724-6616 dès maintenant. (15 nov. au 17 janv.)

DIVERS — Vos emplettes des Fêtes ne paraîtront pas trop en faisant de l'argent supplémentaire. Téléphoner sans frais après 5 heures à 736-5305. (6-13-20-27)

ON DEMANDE — Aide familiale pour famille de 2 enfants à Sacré-Coeur, pas besoin de faire la cuisine, devra coucher chez l'employeur. Tél. 723-9645 ou 723-1108. —JNO—

DIVERS — Gardienne offre ses services, Tél. 724-4291. Aussi à vendre: petite chaise bergante chromée, couvre sièges et dossiers en mouton pour automobile à bas prix. Tél. 724-4291. (27)

# Nouvelles brèves

## Club de patinage

Chers amis patineurs,  
Je vous revient cette semaine afin de vous parler des Figures imposées. Ces exercices consistent à tracer sur une surface de glace des boucles ou plutôt des cercles symétriques. De petits détails s'ajoutent graduellement à ces cercles ce qui complique la figure et par de fait même demande un plus grand contrôle de la part du patineur. Poussées, changements de carre, demitour, boucles, etc.; ces items représentent les difficultés du test.  
A bientôt,  
Christiane Corbin

## Guide du ski

### Québec "73"

Pour répondre aux multiples questions que se posent les skieurs et les sportifs en général, LES EDITIONS DE L'HOMME publient, pour la deuxième année consécutive, GUIDE DU SKI QUEBEC \*73 qui nous donne une liste et une description de toutes les stations d'hiver — les informations sur les monte-pentes, les prix, les écoles de ski, les pistes de ski de fond et le ski alpin.

Pour donner au public une information judicieuse, les Editions de l'Homme ont réservé les services de spécialistes: Raymond Lanctôt nous parle de mode; Nick Kebedgi nous entretient de la nécessité d'une bonne préparation physique.

## Comités de parents

Profitant du congrès de la fédération des commissions scolaires tenu à Montréal le 25 novembre dernier, les comités de parents de tout le Québec se sont réunis en fédération afin d'avoir un organisme assez puissant pour faire valoir leurs points de vue auprès des autorités du ministère de l'Éducation.

Cette fédération regroupe un représentant de tous les comités de parents de chaque région administrative du Québec.

Pour la région administrative du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, Monsieur Jean-Paul Fiset de Causapsal assurera la représentation des comités de parents.

La fédération des comités de parents compte entreprendre ses activités dès janvier 1973. (Communication-Québec)

## AFEAS Ste-Agnès

Mesdames, qu'est-ce que c'est pour vous l'A.F.E.A.S.? En voici un bref aperçu: c'est une rencontre mensuelle où l'on discute de différents sujets; par exemple, à l'assemblée du mois de novembre, nous fimes un autre travail en atelier, sur l'éducation. Le thème du mois: "Comment comprendre nos jeunes". Sujet très intéressant, traitant des drogues, contestations, révoltes, si l'on envisage le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui, combler le fossé entre les générations est une tâche difficile qui exige la bonne volonté de tous. A savoir, que non seulement les jeunes, mais les parents doivent savoir: écouter, comprendre les jeunes, dialoguer entre eux, comme des amis, leur faire confiance et leur

## Bonne et heureuse nouvelle aux amateurs de belle et vraie danse

Qui un jour, n'a pas rêvé de pouvoir danser, ou d'apprendre à danser? Tout le monde ou presque. On n'osait pas sous prétexte que ce n'était que pour les gens fortunés. Alors, fini ce temps, aujourd'hui grâce à la collaboration et la coopération du SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE RIMOUSKI, section Socio-Culturel et de M. Jean-Pierre Bernard, professeur diplômé de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec, membre de la Corporation des Professeurs diplômés en Danse Sociale du Québec. Tous ceux qui désirent aujourd'hui réaliser ce rêve peuvent le faire et à un prix très modique. QUAND? EN JANVIER 73. OU? A L'E-COLE LEONARD, COIN LEONIDAS ET JESSOP.

Quels jours: Les lundi ou mardi soit à 7h30 ou 9h30 p.m. Pour qui? A toute la population adulte de Rimouski et des environs. CONDITIONS: 1) Etre obligatoirement accompagné; 2) Etre persévérant dans ce qu'on entreprend; 3) Vouloir faire de la belle et vraie danse. Quand se présenter? Lundi, le 8 janvier 1973 à l'Ecole Léonard, pour 8h. p.m. ou communiquer avec le Service des Loisirs pour réserver sa place car le nombre est limité.

Plus amples informations et instructions, lors de l'inscription, lundi, le 8 janvier, ne l'oubliez pas. BIENVENUE A TOUS.

## Ballon sur glace mineur de la Ville de Rimouski

Tous les jeunes désireux de jouer au Ballon sur Glace interquartiers cet hiver et qui ne sont pas encore inscrits, doivent le faire le plus tôt possible. Ils devront communiquer avec leur animateur de quartier où les responsables du Ballon sur Glace Mineur de la Cité de Rimouski.

Les catégories sont les suivantes:

Féminin  
Pee-Wee: Nés après 1959  
Midget: Nés en 1957-58-59  
Juvénile: Nés en 1954-55-56

Masculin  
Pee-Wee: Nés après 1959  
Midget: Nés en 1957-58-59  
Juvénile: Nés en 1954-55-56

Toutes les parties se joueront à l'aréna de Rimouski selon un horaire précis et ce dès l'ouverture de l'aréna.

Responsables du Ballon sur Glace Mineur  
M. Paul-A. Morissette, 723-2190  
M. Donald Bélanger, 723-6131

# AVIS

LES BUREAUX DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE LA NEIGETTE

situés à

111 ST-JEAN-BAPTISTE OUEST

seront fermés du

22 DECEMBRE 1972 AU 3 JANVIER 1973

INCLUSIVEMENT

POUR LES

vacances de Noël des employés

Gilles Bujold  
Secrétaire général.



Bonne

et Heureuse Année

à

tous nos lecteurs

et

annonceurs.



## Noranda investit 66 millions au Québec

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le président et chef d'administration de la société Noranda Mines Ltd, M. Alfred Powis, annoncent un programme d'expansion de \$36,000,000 du Groupe Noranda au Québec.

Ce programme concerne les usines du Groupe Noranda à Valleyfield et Montréal-Est. Plus de 200 nouveaux emplois permanents seront ainsi créés. Cette décision peut maintenant être annoncée à la suite d'une rencontre de MM. Bourassa et Powis lors du récent voyage du Premier ministre à Londres. \$36 MILLIONS A VALLEYFIELD

A Valleyfield, la société Canadian Electrolytic Zinc accroîtra sa production de zinc de 145,000 à 225,000 tonnes par année. CEZ deviendra ainsi l'une des plus grandes usines de réduction de zinc au monde.

Du total de \$30 millions, \$26.5 millions seront affectés à l'agrandissement de l'usine et \$3.5 millions à l'amélioration des procédés actuels.

Les travaux de construction débuteront d'ici la mi-73 et seront parachevés à la fin de 75. \$6 MILLIONS A MONTREAL-EST

A Montréal-Est, Canadian Copper Refiners, propriété à part entière de Noranda, accroîtra de nouveau sa capacité de production de cuivre de 420,000 à 480,000 tonnes par année. En mars 1971, un premier accrois-

sement de 58,000 tonnes avait été annoncé.

CCR deviendra ainsi la plus grande raffinerie de cuivre au monde.

Les travaux de construction débuteront en février prochain et seront parachevés à la fin de 1973.

M. Powis a de plus précisé que dans toute la mesure du possible les achats nécessaires à la construction des deux usines seront faits au Québec.

**CONFIANCE DANS L'AVENIR DU QUÉBEC**

Le président du Groupe Noranda a déclaré que la décision de procéder immédiatement au programme d'expansion annoncé est liée à la demande croissante pour les produits des deux usines et témoigne de la confiance de Noranda dans l'avenir économique du Québec.

De son côté, le Premier ministre a précisé que ce nouvel investissement du Groupe Noranda — le deuxième d'importance en moins de deux ans — constitue un apport particulièrement significatif au développement économique du Québec et à la création d'emplois pour les travailleurs québécois.

**A LONDRES LA SEMAINE DERNIERE**

Devant quelque 600 industriels et financiers européens, M. Bourassa déclarait que le Québec étant une "terre propice" aux investissements, la décision du Groupe Noranda vient apporter à la réalisation de cette importante politique gouvernementale une contribution additionnelle.

## Les accidents de la route

Le route tue, et de plus en plus, déclare le *Journal de l'année* (Larousse). En 1970, on comptait : 236,109 accidents, 15,087 tués et 329,659 blessés. En 1971, on a enregistré : 249,848 accidents, 16,212 tués et 353,374 blessés. Les lamentables images de tôle tordue ou broyée en première page des journaux et à la télévision, les conseils de prudence sans cesse répétés, les efforts de la gendarmerie, les mesures prises pour augmenter la sécurité, rien ne semble parvenir à inciter les conducteurs à plus de prudence, rien ne parvient à enrayer l'hécatombe. Fait alarmant : l'augmentation la circulation n'explique pas cet accroissement des accidents ; de 1970 à 1971, elle n'a augmenté que de 2.2%, tandis que de 1969 à 1970 elle augmentait de 4.7%. Trois remarques s'imposent : — la gravité des accidents reste sensiblement identique à celle de l'année précédente, sauf sur les autoroutes où l'aggravation est très nette ; — la dégradation est plus importante en zone urbaine que sur le reste du réseau ; — la limitation des vitesses a été moins bien respectée dans l'ensemble, ce qui a entraîné un accroissement du nombre et de la gravité des accidents.

Ce bilan défavorable intervenant malgré les progrès réalisés en matière de sécurité routière, des mesures sont prises à la veille des vacances. La plus importante : le retrait du permis pour excès de vitesse.

Juillet et août demeurent les mois où les accidents sont le plus nombreux, les seuls où le nombre des accidents dépasse les 10,000. Janvier, février et

mars, les mois où ils sont le moins nombreux. L'augmentation constatée en octobre 1971 s'explique en partie par les conditions météorologiques exceptionnellement bonnes, qui ont entraîné une circulation plus importante (indice 1.37 en octobre 1970 contre 1.41 en octobre 1971). En valeur relative, c'est-à-dire en tenant compte des indices mensuels de circulation, octobre, novembre et décembre sont, dans l'ordre, les mois où les risques d'accidents sont le plus élevés.

Le dimanche reste le jour où l'on constate le plus d'accidents (20714), avec une moyenne journalière de 398 contre 226 les mardi et mercredi.

Dans 92.4% des cas, les causes de l'accident semblent, selon la gendarmerie, pouvoir être directement imputées à l'homme, conducteur ou piéton ; ce pourcentage était de 91.3% en 1970. La vitesse excessive

vient en tête : près d'un accident sur quatre peut lui être imputé. Il s'agit bien là d'excès de vitesse (qui peut se produire à 50 à l'heure) et non pas de vitesse pure.

Les facteurs matériels représentent 4.1% des causes apparentes (4.7% en 1970). Les défauts techniques n'interviendraient que pour 1% ; ce pourcentage ne correspond certainement pas à la réalité, car il faut que la défektivité soit suffisamment apparente pour être décelée par l'enquête avant toute expertise.

Les deux-roues représentent 16.8% des accidents ; les voitures particulières 63.9% ; les utilitaires 10.2% ; les piétons 7.4%.

Les accidents sur les autoroutes sont en progression, tant en nombre qu'en gravité : le nombre de tués par 100 accidents est de 11.2 sur le réseau ordinaire et de 19.6 sur les autoroutes.

**YVAN GARNEAU**  
ARPENITEUR - GEOMETRE

202, de la Cathédrale, Rimouski  
Tél. bureau et résidence : 723-3214

(no)

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

**Robert Côté Enr.**

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

PAPETERIE

9 est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3066

### Publication d'un dépliant sur l'aide aux migrants

Dans le cadre de la campagne d'information sur le programme d'aide aux migrants, Communication-Québec vient de publier un dépliant de renseignements sur les possibilités d'aménagement de l'arrière-pays et sur l'aide aux migrants.

On y retrouve des renseignements sur le développement forestier et agricole et sur les possibilités pour la population de s'inscrire dans un des projets d'aménagement.

Dans une autre partie sont inscrites les conditions du programme d'aide aux migrants et les démarches que les citoyens doivent entreprendre pour bénéficier des avantages de ce programme.

En plus de la liste des lieux agréés et de celle des agents d'accueil, une carte illustre les projets d'aménagement en cours dans l'arrière-pays, identifie les localités où s'applique l'aide aux migrants et indique les lieux d'accueil agréés.

Le programme d'aide aux migrants est exécuté dans le cadre de l'Entente générale de Coopération Canada-Québec.

Les personnes qui désirent obtenir ce dépliant peuvent en faire la demande à Communication-Québec, 337, rue Moreault, Rimouski, tél. 723-2250.

Nous acceptons les petites annonces dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au lundi midi.



Nos plus sincères remerciements  
à notre nombreuse clientèle

Le Personnel et la Direction de

# LA LAITERIE PASTEUR ENR.

62, rue Léonidas

RIMOUSKI

Tél. : 723-7545

**IMPORTANT : Il y aura une livraison de lait le mercredi 3 janvier 1973.**

Que la  
Nouvelle  
Année  
vous apporte  
Santé, bonheur  
et prospérité

**AVIS**

**IMPORTANT**

Samedi, le 30 décembre 1972,  
il y aura une livraison de lait  
pour 4 jours, soit :

Samedi, le 30 déc. 72

Dimanche, le 31 déc. 72

Le Jour de l'An

Lundi, 1er janvier 73

Mardi, 2 janvier 73

## Les prêts de la BEI augmentent

Au cours de son exercice 1972, la Banque d'Expansion industrielle, filiale de la Banque du Canada, a consenti 1,085 prêts à des entreprises québécoises d'un montant total de \$59,049,000 en comparaison de 654 prêts d'une somme de \$34,871,000 l'année précédente. Dans son rapport annuel qu'elle publiait le 8 décembre, la Banque révèle que, à la fin de cet exercice, soit le 30 septembre dernier, 2,920 entreprises québécoises bénéficiaient de prêts en cours et d'engagements de la Banque pour un montant de \$157,812,000.

Au cours de l'exercice, la BEI a consenti 5,889 prêts à des entreprises canadiennes pour une somme de \$262 millions. A la fin de l'année financière, le solde des prêts en cours et des engagements de la Banque se chiffrait à \$717.7 millions impliquant 16,075 entreprises canadiennes.

Durant l'exercice 1972, la BEI a reçu au-delà de 20,000 demandes de renseignements de la part d'hommes d'affaires dont plus du tiers sont devenues des demandes de prêts. Dans environ 84 pour cent de ces cas, la Banque a approuvé des prêts.

Les prêts de la BEI, qui se sont chiffrés à \$262 millions au cours de cet exercice, ont aidé les clients à financer des projets dont le total a atteint \$376.2 millions. L'achat de terrains, bâtisses, machinerie et équipement a constitué la majeure partie de ces programmes, soit environ 70%.

Environ la moitié des prêts ont été de \$25,000 ou moins et environ 80 pour cent de \$50,000 ou moins. Le prêt moyen a été de \$45,000.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert 7 autres succursales et leur nombre au pays est passé à 46. Des représentants de la Banque font des visites

périodiques dans diverses localités où ils discutent avec les hommes d'affaires de projets de financement. Durant l'exercice 1972, ils ont effectué 2,850 visites semblables dans 539 centres.

A titre de service additionnel et dans le but de promouvoir de saines méthodes de gestion dans les petites entreprises canadiennes, la BEI a mis sur pied un nouveau département appelé "Services Consultatifs". Ce dernier distribue gratuitement des brochures qui traitent de problèmes d'affaires et de méthodes de gestion. Ce service prépare aussi des séminaires de gestion à l'intention des propriétaires et directeurs de petites entreprises dans les endroits où la Banque n'a pas de bureau.

La BEI est une des plus anciennes et des plus grandes institutions de financement pour le développement industriel au monde. Au cours des années, elle a conseillé plusieurs entreprises similaires de divers pays

et contribué à la formation de leur personnel au fur et à mesure que ces institutions étaient mises sur pied. Au-delà de 100 délégués de 43 pays ont bénéficié de cette aide de la BEI.

### PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Régie au moins trois (3) semaines avant la date de l'évènement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Régie.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

### COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC



## AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE  
LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE RIMOUSKI		
MALENFANT, Claudin	297, rue Sirois, Rimouski (cité).	Epicerie.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES  
DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT  
MOTIVEE ET ASSERMENTEE  
DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU :

### SECRETAIRE GENERAL

Case postale 190, Station B,  
Québec 2, Qué

## Un choix intéressant de voyages au Canada

Afin de stimuler le tourisme au Canada et donner aux Canadiens l'occasion de découvrir la beauté de leur propre pays, CP Air vient d'annoncer des voyages vacances tout compris, prévus pour la saison hivernale. Neuf options sont disponibles, du week-end spécial à Vancouver au sept jours à Banff.

Le week-end spécial à Vancouver comprend deux nuits à l'un des trois hôtels du centre-ville à des prix qui s'échelonnent entre \$41.50 et \$54. (Tous les prix indiqués sont pour deux personnes et les voyages ne comprennent pas le billet d'avion). Pour ceux qui désirent prolonger leur séjour, ils peuvent profiter de l'offre vacances-huit nuits dans l'un des douze hôtels participants, à des prix allant de \$84 à \$143. Le prix de ces deux voyages comprend

une excursion de trois heures et demie pour visiter la ville et ses environs en autobus Gray Line.

Pour combiner le ski au tourisme, CP Air prévoit des vacances à Vancouver et au mont Whistler. Deux jours au Bayshore Inn de Vancouver et cinq jours au mont Whistler sont offerts pour \$95.

Six vacances-ski sont disponibles. Leur prix comprend les billets de remonte-pente, les repas, les correspondances, les leçons de ski facultatives, un sac de ski gratuit en nylon d'une valeur de \$9 et un billet de participation au tirage hebdomadaire de skis Yamaha.

Banff vous réserve trois vacances-ski sensationnelles: "Apprenez le ski parallèle" signifie sept jours et sept nuits à l'hôtel Banff Springs pour \$161; la "Semaine de ski à Banff" com-

prend sept jours de ski au Mont Norquay, Sunshine ou au Lac Louise, pour \$154. Pour ceux qui disposent de peu de temps, il y a "Banff en bref" — trois jours de vacances-ski pour \$66 seulement.

A deux heures et demie de voiture au nord de Vancouver, vous trouverez les pentes de ski du mont Whistler. "Apprenez à faire du ski en neige poudreuse" représente une aventure de sept jours pour seulement \$154, alors que le spécial "Semaine de ski à Whistler" offre sept jours de plaisir pour \$137. "Whistler en bref", c'est un spécial de trois jours pour \$66.

Les tarifs aériens pour voyage aller-retour en classe économique ne sont pas compris: de Montréal à Vancouver: \$183; de Montréal à Calgary: \$158.

## Sondage sur les média

Au Canada, 40% des élèves de 6e année passent au moins 20 heures par semaine à regarder la télévision, mais au niveau de la 13e année, 5% seulement y consacrent autant d'heures et 32% la regardent moins de quatre heures par semaine.

Ces renseignements sont contenus dans l'un des tableaux et graphiques publiés dernièrement dans un bulletin de service de la division de l'éducation de Statistique Canada, qui donne quelques résultats du projet de recensement étudiant de 1971, réalisé l'an dernier en sus du recensement du Canada de 1971.

Pour ce qui est de la lecture des journaux, 72% des élèves de 6e, 70% de ceux de 7e et 65% de ceux de 8e préfèrent par-dessus tout les bandes dessinées. L'intérêt pour les nouvelles locales et internationales s'accroît nettement en 10e année alors que 41 pour cent des élèves ont manifesté un intérêt pour les nouvelles locales et 36 pour cent, pour les nouvelles internationales. Cependant les bandes dessinées occupaient encore le 1er rang, se méritant la faveur de 45 pour cent des lecteurs.

En 13e année, ce sont les nouvelles internationales qui occu-

pent le 1er rang, étant lues par 48 pour cent des élèves. Les nouvelles locales sont lues par 43 pour cent des élèves tandis que 41 pour cent lisent les bandes dessinées. Les éditoriaux sont lus par 18 pour cent des élèves (de 13e année) et sept pour cent d'entr'eux lisent les pages financières.

Dix pour cent des élèves de 6e année et plus de 20% de ceux de la 8e à la 13e ne lisent pas de livres (autres que les manuels scolaires, les lectures obligatoires et les illustrés). Une proportion assez constante (40%) d'élèves dans toutes les années de la 8e à la 13e lisent un ou deux livres par mois et une proportion presque aussi uniforme (17 à 18%) en lisent entre trois ou quatre par mois.

Le bulletin comprend d'autres totalisations sur le travail à temps partiel des étudiants (environ 40% de ceux qui ont un emploi travaillent seulement la fin de semaine et environ un tiers le soir); sur la mobilité géographique (20 à 30% des élèves étaient nés hors de la province où ils fréquentaient l'école l'an dernier); sur le taux de masculinité (plus d'élèves masculins que d'élèves féminins dans toutes les années, la proportion

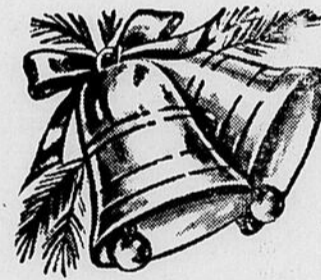
atteignant 52.5% d'élèves masculins en 13e); et sur la langue maternelle.

### Nouve exécutif du P.Q. dans le comté de Matapédia

Les membres du Parti Québécois du comté de Matapédia ont élu leur nouvel exécutif, dimanche, Mlle Françoise Bourgie de Mont-Joli, quatre conseillers dont M. Jacques Pelletier de Mont-Joli, messieurs Serge Paré, Roger Brousseau et Louis-Paul Claveau, tous trois d'Amqui.

On se souviendra que la ville de Mont-Joli fait maintenant partie du comté de Matapédia depuis la restructuration de la carte électorale.

Nous acceptons les  
petites annonces dans  
LE RIMOUSKOIS  
jusqu'au lundi midi.



### Bons Voeux

Nous profitons  
de la belle période des fêtes  
pour vous  
remercier sincèrement  
de la confiance  
accordée au cours de 1972.

Puissiez-vous nous favoriser encore  
de ces bonnes habitudes durant 1973

### Heureuse Année

SANTE — BONHEUR — PROSPERITE

UN LIVRE...  
C'est le plus merveilleux  
des cadeaux.

## Comptoir Horizons Inc.

TEL : 723-6560  
41, EVECHE OUEST  
RIMOUSKI

## \$21,400,000 pour l'amélioration des hôpitaux dans l'Est du Québec

Le ministère des Affaires sociales a engagé \$21,400,000 pour l'amélioration ou la construction d'hôpitaux dans l'Est du Québec. Cette somme est puisée à même les fonds de l'ODEQ et des budgets réguliers du ministère.

Cette nouvelle a été rendue publique par monsieur Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales et monsieur Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ.

Au chapitre des constructions nouvelles, le ministère des Affaires sociales a consacré une somme de \$6,000,000 pour un hôpital à Gaspé, \$6,000,000 à Ste-Anne-des-Monts et \$5,000,000 à Chandler. Ces sommes sont puisées dans le budget régulier du ministère.

Le ministère accordera également \$600,000 de son budget régulier pour l'aménagement d'un Centre local de services communautaires à l'hôpital de Cap-

aux-Meules et une somme encore indéterminée pour le réaménagement de l'hôpital de Matane. Toujours au chapitre des améliorations, une somme de \$1,300,000 puisée dans les fonds de l'Entente Canada-Québec sera consacrée à l'hôpital de Maria alors qu'on accordera \$2,000,000 pour la transformation de l'hôpital de Rimouski pour en faire un centre hospitalier régional. Enfin à même les budgets ODEQ du ministère, on prévoit une somme de \$500,000 pour l'organisation d'un service de médecine physique pour la région.

Lorsque tous ces travaux prévus au programme du ministère des Affaires sociales dans l'Est du Québec, soit au plus tard en 1976, auront été complétés, le réseau des hôpitaux de la région seront en mesure d'offrir les services que prévoit la Loi 65.

## AUGMENTATION DE TARIFS

Les tarifs des messageries ferroviaires qui assurent le transport des colis à l'intérieur de la région Atlantique ou de colis qui proviennent de cette région en particulier, augmenteront pour la première fois en l'espace de cinq ans, à partir du 1er janvier prochain. C'est ce que vient d'annoncer l'Association du transport par messageries, qui représente toutes les compagnies de messageries ferroviaires du Canada.

Les tarifs des messageries transportant des colis en direction de la région de l'Atlantique augmenteront également, tout comme dans le reste du Canada. Ces mêmes tarifs ont connu trois augmentations au cours des cinq dernières années.

L'augmentation du trafic des messageries au sein de la région de l'Atlantique ou en provenance de cette même région sera de 15 pour cent, tandis que celle du trafic des messageries en provenance du reste du pays sera de 5 pour cent. Les augmentations dans les autres régions du Canada varieront de 5 à 10 pour cent.

"S'il existe de tels décalages dans nos augmentations, elles sont attribuables au fait que les tarifs dans les autres régions du Canada ont accusé des augmentations en 1969, en 1971 et en juin 1972, augmentations qui n'ont pas eu lieu dans la région de l'Atlantique" explique M. L.A. Wood, le surintendant général du Canadien National pour les messageries de la région de l'Atlantique. "Depuis cinq ans, c'est là notre première augmentation sur les expéditions des messageries de provenance locale. Il faut donc tenir compte des restructurations tarifaires qui se sont produites dans les autres régions du pays"

M. Wood souligne qu'en dépit de ces augmentations dans la région de l'Atlantique, cette même région bénéficiera quand même des tarifs proportionnellement inférieurs à ceux qui existent dans toute autre partie du Canada. "Nous avons au départ calculé notre tarification en tenant compte des contributions accordées par la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes," a expliqué M. Wood. "En d'autres termes, le chef d'entreprise de Halifax qui expédie quelque

chose à Toronto paie moins, toutes proportions gardées, que son confrère situé à la même distance mais à l'ouest de Toronto et qui envoie quelque chose à cet endroit."

L'entrée en vigueur des nouveaux tarifs signifiera l'abolition des frais des colis individuels. Les messageries exigeaient de tels frais supplémentaires dans le cas d'une expédition de moins de 300 livres qui consistait de plus d'un colis. Ces mêmes frais couvraient la manutention supplémentaire qu'exigeaient les colis individuels.

Afin de compenser la perte des frais supplémentaires, les nouveaux tarifs en tiendront compte dans la manutention des expéditions de moins de 500 livres. "A première vue, il semblerait que l'augmentation soit supérieure à 15 pour cent", a expliqué M. Wood, mais en réalité, ce sont les frais supplémentaires qui reviennent sous une autre forme, pour qu'ils soient conformes aux méthodes et pratiques en usage dans les autres domaines de l'industrie du transport."

M. Wood a de plus voulu souligner les raisons des augmentations.

Si nous tenons compte du temps écoulé depuis notre dernière augmentation des messageries, la moyenne de l'augmentation se situe, par année, à moins de trois pour cent.

L'augmentation croissante des salaires et du matériel d'exploitation sont des facteurs importants qui nous obligent à hausser nos tarifs.

"Nous croyons que nos taux sont équitables comparativement à ceux de nos concurrents. Nous espérons que cette hausse n'affectera pas sérieusement les industries et les maisons d'affaires de la région de l'Atlantique, l'expansion de notre trafic dépend de eux. Les tarifs messageries ne sont qu'un seul élément du coût de distribution et nos représentants seront heureux de travailler avec les expéditeurs afin de les aider à maintenir leurs coûts de distribution au même niveau en utilisant mieux les services de transport".

P.S.— La région de l'Atlantique du Canadien National inclut le Bas Saint-Laurent à partir de Charny à la Gaspésie.



## Son Honneur le Maire

DE LA

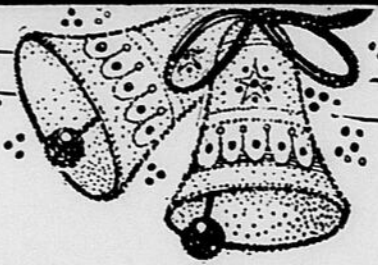
# CITE de RIMOUSKI M. Claude St-Hilaire et les membres du Conseil Municipal

MESSIEURS

Hervé Dickner,  
Laurent Dumais,  
Jean-Yves Parent,  
Gilbert Lévesque,  
Jean-Louis Ruest,  
Fernand Lamontagne,  
Gabriel Gagné

désirent souhaiter à toute la population  
de Rimouski

une Bonne et Prospère Année

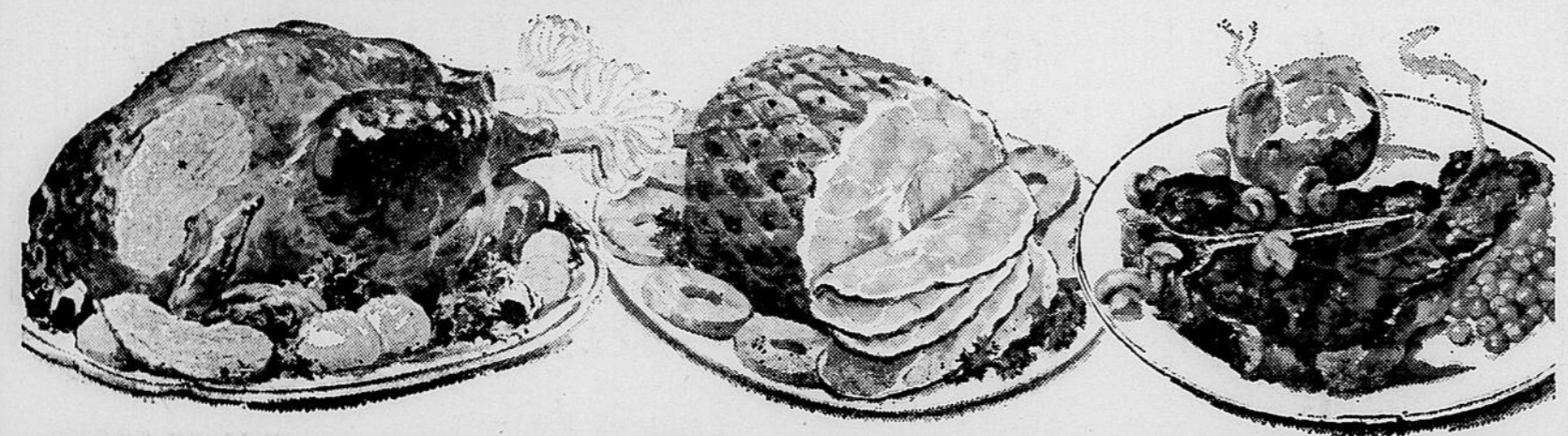


*Bonne année...  
et le paradis à la fin de vos jours!*

*Vous pouvez compter sur nous pour vous souhaiter  
ce qu'il y a de mieux pour l'année nouvelle...*

*Et vous pouvez compter sur nous pour vous servir encore mieux en '73...  
pour vous aider à réduire davantage le coût de la vie - à l'année -  
avec nos prix miracles; pour maintenir notre réputation de qualité garantie  
et notre souci réel de satisfaire le mieux possible à tous vos besoins  
de consommateurs.*

*Et re-merci de votre appui.*



**bas tous les jours**

	COMPAREZ
MARGARINE VILLAGE Pqt 1 lb	<b>.39</b> <input type="checkbox"/>
CRISTAUX TANG A saveur d'orange (2 ppts 7 oz 77c)	4 Ppts 3 1/2 oz <b>.88</b> <input type="checkbox"/>
POIS VERTS Steinberg congelés	Sac 2 lb <b>.55</b> <input type="checkbox"/>
PATATES CHIPS Humpty Dumpty	Sac de 10 oz <b>.69</b> <input checked="" type="checkbox"/>

**bas tous les jours**

	COMPAREZ
OLIVES COCKTAIL Coronation	Pqt 15 oz <b>.49</b> <input type="checkbox"/>
FARCE MCLARENS Prête-à-servir	Pqt 8 oz <b>.74</b> <input type="checkbox"/>
BONBONS DE NOEL Steinberg	Sac 2 lb <b>.77</b> <input type="checkbox"/>
NOIX MELANGEES De fantaisie Steinberg	Pqt 8 oz <b>.49</b> <input checked="" type="checkbox"/>

CANADA, CATEGORIE "A"

**JEUNES DINDONS**

CONGELES

20 LB ET PLUS

**43¢** LA LB

JUSQU'A 20 LB

**49¢** LA LB

**JAMBON FUME**

ENTIEREMENT CUIT, PRET-A-MANGER

SWIFT PREMIUM LEGRADE OU CANADA PACKERS

UN BOUT OU L'AUTRE

**77¢** LA LB

**TOURTIERE**

Fraiche, Steinberg

Pqt 16 oz **79¢**

**SAUCISSES FUMÉES**

Cocktail, Steinberg

Pqt 8 oz **69¢**

**BOEUF haché**

Frais

**78¢** LA LB

**PORC haché**

**79¢** LA LB

**PARIS PATE**

Cordon Bleu Saveurs ass.

Pqt 4 btes **.79**

**KETCHUP HEINZ**

Bout. 25 oz

**.55**

**CRISTAUX SWING**

A saveur d'orange

5 ppts 3 1/4 oz

**.79**

**CRISTAUX SWING**

A saveur d'orange

3 ppts 6 1/2 oz

**.79**

**SERVIEUX DE PAPIER**

Blanches, Steinberg

Pqt 8 oz **.62**

**PROMAGE EN CREME**

Danois, assorti

Pqt 4 oz

**.25**

**SHORT CAKE AUX FRAISES**

Congelé McCain

Pqt 32 oz

**1.32**

**BEURRE D'ARACHIDES**

Steinberg

Pqt 16 oz

**.39**

**BASTOUS LES JOURS**

**CREME GLACEE**  
ICE CASTLE, ESSENCE ASSORTIES  
CONT. 3 CHOPINES **69¢**

**ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE**

**BONBONS DE NOEL**  
ASSORTIS, LOWNEY'S  
CONT. 5 LB **2.29**

**FEUILLE D'ALUMINIUM**  
Alcan Roul. 12" x 25'  
(Roul. 18" x 25'... 69¢) **.39**

**EAUX GAZEUSES**  
Assorties Fanta  
Bout. 26 oz **.17**

**NETTOYEUR**  
Pour cuvette de cabinet Dainty Bowl  
Bout. 12 oz **.95**

**CAFE INSTANTANE**  
Maxwell House Bocal 6 oz  
(Bocal 10 oz. \$1.97) **1.39**

**NETTOYEUR LAST WORD**  
Pour cuvette de cabinet  
Chorine **.59**

**CAFE TORREFIE**  
Red Rose Sac 1 lb  
(Sacs de thé. Pqt de 60. 79¢) **.99**

**Gros, petits filets**  
ou côtelettes, en bifteck  
Boeuf de l'Ouest économique  
La LB **.99**

**Gigot d'agneau**  
Entier de Nouvelle-Zélande  
LA LB **.96**

**Salade de chou**  
ou de pommes de terre  
Steinberg Cont. 2 lb **.83**

**Bifteck de côtes**  
Boeuf de l'Ouest économique  
la lb **.99**

**Foie de boeuf**  
Tranché, déveiné et sans peau  
LA LB **.69**

**Longes de porc**  
Maigres, fraîches  
Bout des côtes, env. 3 lb  
LA LB **.79**

**Dindes Butterbal**  
Deep basted, congelées  
20 lb et plus, Swift Premium  
LA LB **.58**

**Dindes fraîches**  
5 à 10 lb, Canada cat. "A"  
LA LB **.57**

**Tourtières**  
La Belle Fermière  
pqt 16 oz **.94**

**Jambon fumé**  
Dans l'épaule, sans jarret  
LA LB **.59**

**Bacon tranché**  
Sans couenne Steinberg  
Pqt 1 lb **.94**

**Parfait dessert**  
Assorti Coorsh  
Pqt 13 oz **.31**

**Crevettes cocktail**  
Sau-sea 2 ppts 4 oz **.86**

**Saucisses fumées**  
Sans peau Steinberg  
Pqt 1 lb **.63**

**Filets de perche**  
Corvette  
Pqt 3 lb **1.89**

**BANANES CABANITA**  
PETITES, SAC EN POLY

LA LB

**13¢**

**POMMES DE TERRE**  
DU QUEBEC, CANADA NO 1

SAC 10 LB

**59¢**

**fruits et légumes**

**POMMES McINTOSH**  
QUEBEC FANCY

5 LBS

**79¢**

**Tangerines**  
Du Mexique, grosseur 176  
La douz. **.78**

**Echalottes**  
De Californie Canada No 1  
Le pqt **.14**

**produits populaires**

**SAUCE AUX CANNEBERGES**  
Ocean Spray, entières  
ou en gelée Bte 14 oz **.29**

**MELANGES A COCKTAIL**  
Assortis Party Time  
Pqt 6 oz **.97**

**JUS DE TOMATE**  
Orchard King  
Bte 48 oz **.36**

**pâtisseries**

**Tarte aux pommes**  
A la française Steinberg 24 oz 8" ch. **.49**

**Bûches de Noël**  
Steinberg 7" CH. **1.19**

**Gâteau étagé Snowball**  
Avec crème au beurre  
Décoré pour Noël 16 oz **.55**

**Tarte au mincemeat**  
Steinberg 24 oz, 8" CH. **.59**

**Gâteau étagé Pour Noël**  
Rond, Steinberg 1 3/4 lb **2.69**

**Pains à salade**  
Steinberg Pqt de 12 **.39**

**Gâteau aux cerises**  
Steinberg, rond 10" CH. **1.89**

**Pain aux raisins**  
Tranché Steinberg 2 pains 12 oz **.45**

**GATEAUX AUX FRUITS**

non-tranché		Tranché	
1 lb	<b>.79</b>	Carré 3 lb	<b>2.19</b>
Foncé		Rond	
20 oz	<b>.99</b>	2 lb	<b>1.69</b>
Tranché		Rond	
Carré 2 lb	<b>1.59</b>	3 lb	<b>2.39</b>

**GATEAUX FAMILIAUX**

GARNIS DE NOIX ET DE CERISES

4 livres **\$1.99**

**HEURES D'OUVERTURE**

Mercredi, 27 déc. : 9 à 6h.  
Jeudi, 28 déc. : 9 à 9h.  
Vendredi, 29 déc. : 9 à 9h.  
Samedi, 30 déc. : 9 à 6h.

Le 2 janvier, ouvert de 1h. à 6h.

**S**

**prix miracles**  
en alimentation

**ON PEUT COMPTER DESSUS!**

LA  
PUBLICITE  
DANS  
LE  
**RIMOUSKOIS**

EST  
LA  
PLUS  
PAYANTE  
DE  
VOTRE  
REGION

**10,400**

COPIES  
SONT  
DISTRIBUEES  
GRATUITEMENT

CHAQUE  
SEMAINE  
DANS

**10,400**

FAMILLES  
SOIT  
ENVIRON

**65000**

LECTEURS  
DE LA  
REGION  
ETENDUE  
ENTRE

**ST-FABIEN**

et

**MONT-JOLI**

COMPRENANT  
LE

**GRAND  
RIMOUSKI**

•

VOYEZ  
NOTRE

PUBLICITAIRE  
**GEORGES  
ST-PIERRE**

OU SIGNALEZ

**723-2571**

•

APRES 6 h. P.M.  
**724-4735**

## Messages des Fêtes de l'hon. Gabriel Loubier

Chers concitoyens,

C'est une tradition d'offrir des vœux à l'époque des Fêtes. Je voudrais aujourd'hui que mon message dépasse la tradition et qu'il exprime un espoir très sincère de charité et de compréhension.

Comme moi, vous vous rendez chaque jour à votre travail. Et vous en arrivez à souhaiter que le monde soit meilleur, plus généreux, plus charitable.

Si tout le monde se donnait la main en 1973, il y aurait moins d'amertume, moins de larmes, et beaucoup plus d'espoir. Je voudrais vous souhaiter de

garder la joie de vivre dans votre cœur. Quant à moi, je demeure votre serviteur qui se bat pour les intérêts de tous les Québécois et de toutes les Québécoises et qui travaille à la construction d'une société plus humaine. Se battre en politique, ça veut dire défendre ceux qui ont besoin d'être protégés, d'être aidés.

Se battre en politique, ça veut dire lutter pour la justice.

Certes, les partis politiques ne sont pas des instruments parfaits. Les partis valent en définitive ce que valent ceux qui

y travaillent de leur mieux.

Notre parti, vous le savez, a relevé ses manches depuis quelques mois et a travaillé pour vous. Nous continuons. Nous présenterons au printemps notre **Programme de Gouvernement**. Et suivra, par après, la présentation de notre **Equipe de Gouvernement**. Conscient que les prochaines élections viendront bientôt, notre parti présentera un programme sûr, cohérent et respectueux de vos droits.

Chers concitoyens, je vous souhaite une très "Bonne Année". Et dans ces mots de "Bonne Année", j'y mets beaucoup d'amitié et de sincérité. Puisse 1973 être pour chacun et chacune d'entre vous une année de joie, de progrès économique, et de bonheur. Que chacun s'efforce dans le milieu où il se trouve de témoigner à d'autres une véritable humanité. C'est de cela que dépend l'avenir de notre société.

## Décès de Mme Emile Lebel

Madame Emile Lebel, née Marie-Louise Beaulieu, est décédée à l'Hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup, le 16 décembre, à l'âge de 84 ans. Elle était la mère de 12 enfants dont 9 vivants. M. et Mme Lebel avaient été décorés de l'Ordre Saint-Germain de Rimouski, pour l'ensemble de leurs travaux et pour avoir donné à l'Eglise quatre vocations: le R.P. Réal Lebel, S.J., qui a été recteur au Collège Ste-Marie, curé de l'Immaculée Conception et qui est secrétaire général du Synode de Rimouski;

Marc-Henri, curé de Biencourt; Bernard, professeur au Cégep de Rimouski; Fernande, f.c.s.p., supérieure de l'Hôpital de la Providence à Everett, Wash. Les autres enfants demeurent à Cacouna: Lorenzo, Aline (Mme Adélaïde Michaud), Georges-Antoine; Rosario à Pointe-au-Père; Emilienne (Mme Alex Ganes) à Vancouver.

Les funérailles ont eu lieu à Cacouna, le 19 décembre. A la famille Lebel, sincères condoléances.

## LA SAGOINE

Une pièce maintenant connue dans tout le Québec: La Sagouine d'Antonine Maillet ne comprenant qu'un rôle joué par Viola Léger, un rôle que n'est pas de moindre importance.

Viola Léger a enseigné le théâtre pendant douze ans et elle obtient un rôle pour la première fois et par pur hasard.

La Sagouine, c'est l'Acadie qui parle, qui raconte sa vie et la condition sociale dans laquelle elle est plongée. Comme l'écrit l'auteur: "C'est une citoyenne à part entière!" La Sagouine pense de la façon qui est sa logique, sans trop d'instruction ni d'éducation culturelle. Mais elle voit bien ce qui se passe autour d'elle, et elle en est consciente dans la naïveté de sa vie bien simpliste.

La Sagouine, c'est une relance dans le théâtre. La scène est sans décor. Il n'y a qu'un personnage pour tenir le public plus d'une heure et demie. L'actrice n'est pas une star (genre blonde avec un corps de nymphe), mais elle joue si bien son rôle, qu'on pourrait croire que La Sagouine existe réellement.

Viola Léger a avoué avec satisfaction que Rimouski a réagi d'une façon significative qu'elle n'a pas manqué d'apprécier. "Je n'oublierai pas Rimouski" a-t-elle dit en souriant aux gens qui l'ont rencontrée après le spectacle.

Rimouski non plus, n'oubliera ni La Sagouine, ni Viola Léger, ni Antonine Maillet.

Liz Morency

## Toujours en operation après 50 ans

Le premier alternateur, de marque Westinghouse, installé au barrage de Mitis I à Price, le 22 octobre 1922, vient de passer le cap des 50 années de service.

Durant les premières années de son fonctionnement, il suffisait à lui seul aux besoins de la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent, avec une production de 3,000 kW. L'alternateur a produit, durant ces cinquante années, un total de 353,857,100 kWh, soit à peu près l'équivalent de la consommation actuelle de deux mois dans la région Matapédia. La production maximale annuelle de l'alternateur No 1 a été de 20,513,300 kWh en 1962.

Patrice Fournier, contremaître, qui travaille à l'usine Price depuis 26 ans, affirme que l'alternateur n'a jamais été rebobiné, ce qui apparaît une performance assez incroyable aux yeux des ingénieurs.

### Historique

Le 5 juin 1930, une deuxième machine commençait à produire à Mitis I et la centrale obtient un record de production en 1962 avec 48 millions de kWh.

Un second barrage est érigé en 1945 et la centrale de Mitis 2 est mise en marche le 1er novembre 1947. Le record de pro-

duction des deux centrales de Price est atteint en 1946, avec plus de 78 millions de kWh. En janvier 1947, on met en opération la nouvelle centrale thermique-diésel de Rimouski, située sur l'emplacement actuel des bureaux du centre de service. La charge de pointe de ces deux centrales, atteint durant les Fêtes de 1954, 16,800 kWh.

La fréquence doit ainsi être maintenue à 58.5 cycles durant une quinzaine de minutes. Inutile de dire que l'on demande à la population d'user le moins possible de décorations de Noël lumineuses.

L'année suivante, le 13 février 1955, les deux centrales de Price et celle de Rimouski sont synchronisées.

A la suite de l'ouverture de la mine de fer de Murdochville, l'Hydro-Québec construit le poste Les Boules et achète l'électricité de la Cie de Pouvoir pour alimenter la mine ainsi que les coopératives d'électricité de la Gaspésie. Pour avoir plus de puissance, on relie le poste Les Boules au complexe Bersimis sur la Côte Nord par un câble sous-marin, dont l'existence sera éphémère. Le 14 juillet 1962, le réseau de la région est enfin relié directement au poste Lévis. (Hydro-Press)

## SALON ERIKA

de LA GRANDE PLACE — Tél.: 723-1020

M. Jean-Marc Duchesne  
et son coiffeur Gilbert  
ainsi que

Jocelyne - Diane - Ghislaine et Cécile  
coiffeuses

souhaitent à tous, une



A l'aurore de cette nouvelle année, M. Léon-Paul Desrosiers et son personnel vous prient d'agréer leurs Voeux d'une

*Bonne et Heureuse Année*

**Foyer du Textile de Rimouski Inc.**

Tél. 723-2773

**25 ST-GERMAIN EST — RIMOUSKI**

## 60% des mortalités par accidents imputables à l'alcool

D'après le Service de la sécurité routière du ministère des Transports, le Québec en 1971 a été le théâtre de 149,252 accidents de la route entraînant des mortalités et des blessures corporelles. De ce nombre, 1441 accidents ont entraîné 1730 mortalités et 30,376 accidents ont fait 45,140 blessés. De plus, l'ensemble des accidents a causé des pertes financières estimées au bas mot à \$225 millions.

La compilation des rapports révèle en outre que de 1966 à 1969 au Québec, 55.9 pour cent

des accidents mortels sont attribuables directement ou indirectement à l'alcool. Un chiffre toutefois au-dessous de la réalité puisqu'il faut y ajouter de 5 à 10 pour cent additionnels pour les cas impossibles à préciser.

Le Service de la sécurité routière ajoute que 73 pour cent des accidents surviennent à des conducteurs de 25 ans et moins et que dans 50 pour cent de ces cas la cause de l'accident est attribuable à l'alcool.

## Création d'un organisme regroupant tous les créateurs artisans de l'Est du Québec

La Corporation des créateurs artisans de l'Est du Québec, telle est le nom de cette nouvelle association mise sur pied officiellement lors d'une assemblée générale qui avait lieu le 25 novembre dernier dans la ville de Matane.

En effet, les créateurs délégués réunis à cette occasion se sont donnés un conseil d'administration composé de huit délégués en provenance des quatre territoires soit Grand-Portage, Mitis, Gaspésie et Les Îles-de-la-Madeleine.

Les délégués élus sont messieurs Raymond Bouchard et Raymond Boucher, vice-président pour le territoire de Grand-Portage; Guy Hamel et Raymond Carle, vice-président pour celui de la Mitis; Claude F. Huguet, président et Nadia Turbide, vice-présidente pour la Gaspésie et mesdames Lucille Lapierre, vice-présidente et Lorenzo Richard pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Le but de l'organisme nouvellement créé est de regrouper les artisans créateurs en association. Son mandat précis est que la relance de l'artisanat et des mé-

tiers d'art se fasse pour et par la population régionale de l'Est du Québec. Pour atteindre cet objectif, les responsables veulent d'abord que la Corporation soit la structure d'exécution du programme de relance de l'artisanat dans l'Est du Québec et qu'elle tienne compte également des particularités de la région en particulier de la volonté de participation de sa population. De plus, la corporation doit rapatrier dans le plus bref délai les argents affectés au développement commercial de l'artisanat dans l'Est du Québec que la Centrale d'Artisanat du Québec dont le siège social est à Montréal, administre présentement en vertu d'une entente intervenue entre elle et le ministre des Affaires culturelles du Québec, entente datant du 19 juillet 1972.

La Corporation des créateurs artisans de l'Est du Québec étant un organisme autonome, sans but lucratif et constituée de gens de la région, devrait être logiquement considérée comme le maître d'oeuvre du programme de relance de l'artisanat et des métiers d'art dans l'Est du Québec.

## 800,000 PERSONNES VIVENT SEULES AU CANADA

L'an dernier, il y avait au Canada 800,000 personnes vivant seules dans un logement autonome; c'est ce que révélait Statistique Canada dernièrement dans une publication décrivant les caractéristiques des ménages et des familles tirées des résultats du recensement de 1971 de la population et du logement.

Ce chiffre, qui ne comprend pas les chambreurs ni les pensionnaires dans des maisons privées, des pensions ou des institutions, représente 13.4% des six millions de ménages et près de 4% de la population totale.

En 1966, il y avait environ 590,000 ménages d'une personne, soit 11.4% de l'ensemble des ménages, et en 1961, moins de 425,000, soit 9.3% de l'ensemble des ménages.

Le recensement de 1971 a dénombré cinq millions de familles; 30% d'entre elles ont déclaré ne pas avoir d'enfants de moins de 25 ans vivant à la maison. Par contre, environ 1% (47,550 familles) comptaient au moins huit enfants. Les familles ayant un, deux ou trois enfants constituaient un peu plus de 55% de l'ensemble des familles; les autres familles a-

vaient de quatre à sept enfants vivant à la maison.

Terre-Neuve détenait la plus forte proportion de familles de huit enfants ou plus. Plus de 4,300 familles, soit 4% du total provincial, appartenaient à cette catégorie. C'est également à Terre-Neuve qu'on trouvait la plus faible proportion de ménages d'une personne, soit à peine 6%, moins de la moitié de la moyenne nationale.

Le nombre moyen d'enfants par famille au Canada est tombé à 1.7 en 1971, contre 1.9 en 1961 et en 1966. Les familles étaient plus nombreuses dans les provinces de l'Atlantique et au Québec que dans les autres régions du pays à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, où la moyenne de deux enfants par famille était inférieure à la moyenne de 2.2 enregistrée en 1961 et en 1966. L'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest ont déclaré avoir le même nombre moyen d'enfants qu'en 1961, mais un peu moins qu'en 1966. Les chiffres se situent entre 1.8 enfant par famille en Alberta et en Saskatchewan et 1.6 en Ontario et en Colombie-Britannique.



*Bonne et Heureuse*

*Année à tous !*

*qu'elle apporte dans chacun*

*de vos foyers*

*Joie, Santé, Bonheur et Prospérité*

Nous voulons profiter de ce temps idéal pour remercier comme il se doit, toute notre clientèle et leur dire comment nous apprécions leur encouragement. Une de nos résolutions veut que nous donnions toujours plus de services et de satisfaction à nos clients.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE

# Demers (Rimouski) Ltée

Tél. 724-4104

138 ST-GERMAIN EST — RIMOUSKI

# FAITS SAILLANTS 1972

SPORT  
en  
ORBITE



par  
Noël  
Bouchard

**JANVIER**

★ Guy Gauthier est nommé la personnalité sportive de l'année au cours du souper des membres du Club Lions de Rimouski. Gauthier succéda à Pull Lavoie.

★ Régent Ouellet, chroniqueur sportif à Rivière-du-Loup signe un contrat de deux ans avec les Rangers de Drummondville de la Ligue Majeure du Québec en tant qu'éclairer (lire : dépisteur) pour tout l'Est du Québec.

★ La municipalité de Rimouski par l'intermédiaire de son directeur des loisirs, Michel Bédard fait une demande pour adhérer dans la Ligue Junior "A" Majeure du Québec dont Bob Lebel est le président. La demande est refusée par les gouverneurs de la Ligue quelques mois après.

★ Une bagarre générale éclate à l'aréna d'Amqui alors que les Voyageurs de Rimouski sont les visiteurs des As de l'endroit dans une partie régulière de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent. L'officiel en charge de la joute décerne 143 minutes en pénalités aux Voyageurs et 138 minutes aux As. Robert Arseneault des As fait des siennes lors de cette rencontre et se voit décerner une punition de match. Arseneault n'a pas joué dans les 5 parties suivantes.

★ L'abbé Ronald Landry, anciennement du Foyer Patro de Rivière-du-Loup est nommé directeur des loisirs à Matane. Entre les villes de Rivière-du-Loup et Matane, l'abbé Landry s'occupait des nouveaux projets au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports à Québec.

**FÉVRIER**

★ La perte du sympathique joueur des Voyageurs de Rimouski de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent, Gratien St-Laurent, 18 ans, de St-Anaclet tué dans un accident d'automobiles, le premier février à 16 heures 25. Le lieu de l'accident: 2 milles à l'ouest de Luceville.

★ Voici un extrait de l'hommage rendu à Gratien: "MA VIE, ON NE LA PREND PAS, JE LA DONNE. Ma vie... du 27 mai 1953 au 1er février 1972. La vie, à mes yeux, c'est merveilleux. Je l'ai toujours considérée comme une perle précieuse. C'est merveilleux de pouvoir regarder, de pouvoir s'amuser, de pouvoir travailler et de pouvoir aimer..."

★ Ce souffle d'une éternelle jeunesse, traversait chacun des battements de mon cœur. Mon expression: JUSQU'AU BOUT LES GARS... traduisait mon envie de rien perdre de ce que l'existence offrait à mes 18 ans... Vous croyez peut-être que j'ai tout perdu. J'ai trouvé beaucoup... Rien de mes plans n'a été changé puisque l'existence cache d'innombrables secrets pour ceux qui vont JUSQU'AU BOUT...

★ Gilbert Bouliane des As Juniors d'Amqui enregistre dans la même rencontre 4 buts et fourni 5 assistances au Colisée de Rimouski contre les Bourgeois du

Paul-Hubert. Amqui a gagné le match 15 à 1...

**MARS**

★ Les Ambassadeurs de Trois-Pistoles sont suspendus indéfiniment par l'Association du Hockey Amateur du Québec pour ne pas avoir respecté la cédule régulière de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent.

**LES AS JUNIORS D'AMQUI**



★ Les As d'Amqui sont les champions de la cédule régulière. En 32 rencontres, 30 victoires et deux matches nuls pour 62 points. Suivent dans l'ordre: les Albatros de Rivière-du-Loup 31 points, les Voyageurs de Rimouski 28 et les Bourgeois du Paul-Hubert 26 points.

★ En résumé, voici les noms des joueurs et des équipes qui se sont mérités des trophées dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent. Les As d'Amqui: trophée MAURICE TESSIER pour le championnat de la cédule régulière.

★ Gilbert Bouliane des As d'Amqui: trophée Rimouski Sportif pour le championnat des compteurs. Nelson Sirois des Voyageurs de Rimouski: trophée Jean-Marie Lefrançois pour la meilleure défense de la ligue. Denis Fournier des As d'Amqui: trophée Andy Handy pour le joueur qui a réussi le plus d'assistances.

★ Michel April avec les Ambassadeurs de Trois-Pistoles: trophée GRATIEN ST-LAURENT comme le recrue de l'année. Hugues Marquis des Albatros de Rivière-du-Loup: trophée Pierre St-Pierre comme le joueur le plus utile à son équipe en saison régulière. Germain Gagnon et Alain Chrétien des As d'Amqui: trophée Gilles Daigneault donné au duo pour avoir conservé la meilleure moyenne chez les gardiens de but.

★ Jacques Tremblay à sa première année comme pilote est choisi "l'instructeur de l'année" et se mérite le trophée Hôtel Gagnon. Tremblay était l'instructeur des Voyageurs de Rimouski. L'équipe des As d'Amqui se mérite le trophée PULL LAVOIE pour avoir remporté les séries éliminatoires. Yves-Marie Bellavance des As se mérite le trophée DOW remis au joueur le plus utile à son équipe dans les séries éliminatoires.

**AVRIL**

★ Les Basques de Sept-Iles infligent aux As Juniors d'Amqui leur première défaite de la saison par le pointage de 4 à 3. Par la suite, Amqui a gagné les deux rencontres à domicile fa-

cilement dont le premier par la marge de 12 points.

★ Les Marquis de Jonquière de la Ligue Junior "B" Saguenay-Lac St-Jean sont venus surprendre les As Juniors d'Amqui, représentants la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent dans la série quart de finale provinciale par les pointages de 5 à 4 et 10 à 6.

★ Jacques Richard, qui s'alliait avec les Remparts de Québec de la Ligue Majeure du Québec est repêché par les Flames d'Atlanta de la Ligue Nationale de Hockey car ce sont eux qui ont le premier choix des joueurs juniors.

**MAI**

★ Jean Desrosiers est réélu au poste de président du Club de Curling de Rimouski pour une deuxième année consécutive. Jean Banville et Raymond Leblanc agissent comme vice-président tandis que Danielle Michaud occupe le poste de secrétaire.

★ Le mi-moyen Fernand Marcotte Junior a livré son 21ième combat professionnel face à l'américain Mike Brown au Palais des Sports de Sept-Iles. Avant ce combat, Marcotte avait une fiche fort impressionnante de 17 victoires, 1 défaite et deux nuls.

★ De plus en plus, on parle de baseball dans la région. Lors d'une assemblée "dite publique" les dirigeants des équipes se sont réunis à Price. Le bureau de direction a été définitivement formé de même que les équipes du circuit.

★ Cinq équipes forment les cadres de la ligue. Ce sont: les Tigres de Rimouski avec Jacques Tremblay comme joueur-instructeur, les Braves de Nazareth du gérant Jean Beaulieu, des Alouettes d'Amqui, des Voltigeurs de Matane et le retour des Expos de Price sur la scène régionale.



★ Le 28 mai a eu lieu l'ouverture de la saison de baseball. Amqui se rend à Matane et les Braves de Nazareth affrontent les Tigres à Rimouski.

**JUIN**

★ La première course cycliste a eu lieu à Price le 11 juin. Les cyclistes de catégories junior et sénior ont fait 40 fois le trajet tandis que les cadets se contentaient de 20 tours. Il y avait des participants de Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup, Bonaventure et Mont-Joli.

★ Une ligue de soccer se met en branle à Rimouski. Le président est Jean-Claude Drapeau, Joseph Szammer le premier vice-président, Jean-Rock Dufour le deuxième vice-président, André Plante secrétaire-trésorier, Gaston Desrosiers le registraire et André Boivin de la S.Q., publiciste.

★ Six équipes forment les cadres de la ligue. Nous retrouvons St-Yves, Bata St-Germain, Luceville, St-Narcisse, Ste-Odile, et le Collège de Rimouski (Ce-gep).

★ L'Association Equestre de

l'Est du Québec est formée. Guy Banville (président), René Viel (vice-président), Yvon Marquis (trésorier). Les directeurs élus sont: Marc Bélanger (Matane), Claude Fortin (Matane), Louis Desrosiers, Gustave Leblanc et Pierre Lévesque (Rimouski), Magella Poirier (Amqui), Roger Emond (Cabano) et Gaston Grandmaison (Edmundston).

★ Guy Morin et Andrée Côté sont nommés Monsieur et Madame Quilles 72. Ces deux étaient pour la salle de Rimouski-Est. Pour St-Robert, le choix s'est arrêté sur Gaston Lepage et Réjeanne Cloutier. Ce concours est le septième consécutif.

★ Venance Pelletier de Rivière-du-Loup est nommé président du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec. Lionel Gagnon, Wilson Janelle et Jean-Claude Lepage occupent le poste de la vice-présidence. Jean-Marie Jobin assume les charges du secrétariat.

**JUILLET**

★ Denis Michaud de Matane a remporté les grands honneurs chez les hommes au tournoi de golf Québécois. Chez les dames, Françoise Rousseau du Boule Rock de Métis a eu le meilleur sur Donat Lavoie du Bic.

★ Au terrain de Bic s'est tenu le Rallye Provincial du Club de Camping et Caravaning de Rimouski. Plusieurs participants ont pris le départ.

★ De plus en plus, on parle des prochains jeux d'été qui auront lieu en août à Chicoutimi. Les principaux organisateurs sont: Maître Antonio Chassé (Rivière-du-Loup), Venance Pelletier, le président du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec et coordonnateur des premiers jeux en 71 à Rivière-du-Loup; Yvon Lebrun, Maître André Claveau de Chicoutimi et Yves Godbout de Rivière-du-Loup.



**AOÛT**

★ Du 4 au 13 août se sont tenus les Jeux d'Été à Chicoutimi. Après PILOUP, NANOUK, voilà que la mascotte de ces jeux est TIMI. C'est un jeune homme joyeux identifiant la région où se dérouleront les jeux, le Saguenay-Lac St-Jean.

★ Plus de 5,000 personnes ont assisté à l'ouverture des jeux par le ministre des Finances, Monsieur Raymond Garneau. Marc Simard, 13 ans, a allumé le flambeau tandis que la jeune Suzanne Chabot, 14 ans, prête le serment de l'athlète.

★ La municipalité de Québec a gagné le drapeau avec 240.5 points, dont 43 médailles d'or, 12 médailles d'argent et 27 médailles de bronze. L'Est du Québec (Rimouski compris) s'est classé 13ième avec 119.5 points. Cinq médailles d'or, 5 d'argent et 11 médailles de bronze.

★ Du 4 au 14 août, il y a eu la présentation du FESTIVAL WESTERN à Rimouski. Plus de 30,000 personnes ont assisté aux différentes compétitions au cours de la semaine.

★ Déjà, on parle de hockey junior. Les dirigeants se sont réunis le 30 du mois au Centre Civique de Rimouski. Amqui, Rivière-du-Loup, les Bourgeois et les Voyageurs continueront

d'évoluer dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent en septembre prochain.

**SEPTEMBRE**

★ Tournoi de golf de la POLICE organisé par Pierre Bilo-deau S.Q. à Rimouski et Ronald Forbes de la Sûreté Municipale de Rimouski. Les gagnants ont été pour le premier brut: Ronald Forbes avec 71 tandis que R. Bergeron de la G.R.C. jouait le meilleur net 73.

★ L'Omnium du golf à Bic fut un véritable succès. Chez les pros, Duke Doucet avec des rondes de 73 et 72 fut le meilleur. André Harvey s'est classé deuxième avec 147 soit 75 et 72. Dans la classe "AA" premier net: Ronald Forbes (Bic) 147 et le premier brut: Raymond Crevier (Bic) avec 148. Dans la classe "A" les honneurs ont été remportés par Marc Bérubé (Bic) 155 brut et Normand Vézina, le meilleur net soit 142.



★ Les camps d'entraînement sont ouverts dans la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent. Nous retrouvons du sang nouveau dans les instructeurs des quatre équipes. Jean St-Laurent avec les Voyageurs, Julien Dresdell avec les Bourgeois, Jacques De Courval avec les As d'Amqui et Jacques Labrecque avec les Albatros de Rivière-du-Loup.

★ Les Tigres de Rimouski sous la tutelle de Jacques Tremblay remportent les grands honneurs des séries éliminatoires dans la Ligue de Baseball Régionale du Bas St-Laurent. Les Tigres ont vaincu les Braves de Nazareth en quatre parties d'affilée.

★ Une ligue de hockey est officiellement formée. Il s'agit de la Ligue Nord-Sud dont le président est Jacques Rouleau de Baie-Comeau. Les Feuilles d'Érable de Rimouski sont nos représentants. Sylvio St-Pierre assume les charges de gouverneur de l'équipe rimouskoise. Les Castors de Matane font un retour sur la scène régionale tandis que les Mineurs de Sept-Iles sont refusés par les gouverneurs de la Ligue réunis spécialement à Matane.

**OCTOBRE**

★ Dans la ligue de Soccer de Rimouski, la formation de Rimouski-Est est sortie victorieuse contre le Bata St-Germain.



★ La Ligue Nord-Sud inaugure ses activités le jeudi 12 octobre alors que les Nordics de Baie-Comeau sont les visiteurs au Colisée local contre les Feuilles d'Érable. Les protégés de Jacques Tremblay procurent à leurs nombreux partisans une

# FAITS SAILLANTS 1972

première victoire au compte de 6 à 4.

★ L'Association de volley-ball de la ligue Inter-Collégiale de l'Est du Québec tient son assemblée pré-saison et Mlle Murielle Gagnon de Matane est reportée à la présidence. Mademoiselle Gagnon nous vient du Collège de Matane.

★ Dimanche, le 22 octobre, c'est la levée du rideau dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent. Les Voyageurs de Rimouski causent toute une surprise en allant vaincre les Albatros de Rivière-du-Loup à domicile 6 à 1. Depuis 6 ans, c'était la première fois que Rivière-du-Loup ouvrait sa saison chez lui. Dans l'autre rencontre, les As d'Amqui n'ont eu aucune difficulté contre les Bourgeois du Paul-Hubert. Amqui a gagné 11 à 5.

★ Gérard Soulard quitte le CLEQ après 5 années de services comme directeur général. Monsieur Soulard est maintenant au service du Bureau Régional du Ministère de l'Éducation comme responsable des Services du Haut-Commissariat dans la région de l'Est du Québec.

★ Jean-Marie Gagnon, l'homme actif sur la scène sportive à Rimouski, est nommé au poste de président de la Ligue Intermédiaire de Baseball du Bas St-Laurent. Il remplace celui qui n'a rien fait en 1972, Benoit La-voie d'Amqui.

★ Réjean Proulx est nommé le joueur vedette du mois chez les Feuilles d'Érable de Rimouski de la Ligue Nord-Sud.

priété des Rangers de Drummondville de la Ligue Majeure du Québec. Il a joué quelques parties avec les Castors de Matane de la Ligue Nord-Sud. Les amateurs de sa ville, en l'occurrence des sportifs de Rivière-du-Loup, réclament sa libération des Rangers. Gilles l'a eu et évolue

avec les Albatros de Rivière-du-Loup de la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent.

★ Le permis de conduire est obligatoire depuis le premier décembre pour les mordus de la motoneige. Les autorités du gouvernement ont dû prendre

cette décision à la suite des accidents mortels de la saison dernière.

★ Gilbert Ouellet et Hugues Marquis, deux porte-couleurs des Albatros de Rivière-du-Loup ont joué leur 100<sup>ème</sup> partie dans l'uniforme bleu et or. Ces deux

joueurs en sont à leur dernière saison dans les rangs juniors.

★ En raison d'une grosse tempête de neige, la ligue Junior n'a pas pu présenter sa partie d'étoiles. C'est un fait, cette rencontre aura lieu en janvier prochain.

## RIMOUSKI, VILLE HOTESSE

Lors de sa dernière réunion, l'exécutif du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec a accepté l'invitation de la ville de Rimouski à tenir les prochains Jeux d'Été de l'Est du Québec.

En acceptant la candidature de Rimouski, le Conseil des Loisirs répondait aux démarches effectuées par les villes participantes en centralisant les compétitions dans une même ville contrairement à ce qui avait été expérimenté lors des Jeux régionaux 1972.

Concernant la tenue des Jeux territoriaux, le conseil d'administration de chacun des territoires auront d'ici quelques semaines à préciser les endroits. À l'intérieur du territoire de la Mitis, le conseil d'administration de ce territoire a recommandé la décentralisation des compétitions et d'ici quelques semaines l'exécutif du Conseil des Loisirs annoncera officiellement les villes où se tiendront les Jeux du territoire de la Mitis.

## HOCKEY MINEUR Cité de Rimouski

ANNEE 1972 — SERVICE DES LOISIRS DE RIMOUSKI

L'année 1972 aura été pour le Service des Loisirs de la ville de Rimouski, une période de restructuration et d'orientation définitive pour la mise en place d'un service à la population, de la façon la plus adéquate possible.

Sur le plan des ententes avec le niveau scolaire, des protocoles d'ententes ont été signés avec la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent, avec la Commission Scolaire La Neigette et un autre est en préparation avec le CEGEP de Rimouski. Ces protocoles d'ententes permettent à la Cité de Rimouski, d'administrer les locaux scolaires, à compter de 4.00hrs de chaque jour, ainsi que les samedis et dimanches. Ceci permet à la population de pratiquer les activités auxquelles elle est intéressée.

Est aussi en préparation, une entente de coordination des activités sportives et culturelles, avec tous les secteurs scolaires, afin que tous les organismes permettent à la population, d'oeuvrer à l'intérieur d'une même organisation: ce qui veut dire que le jeune à l'élémentaire, saura de quelle façon il pourra évoluer dans l'organisation sportive, jusqu'à son âge adulte.

Du côté de la construction de facilités sportives, les plans ont été préparés par la firme Dion et Demontigny, de la façon suivante:

- 1— La piscine annexée à l'École Paul-Hubert.
- 2— Le Parc Sportif de la 2<sup>e</sup> rue, au Boulevard Arthur Buies.
- 3— Le Plan Directeur des Loisirs pour équiper les différents quartiers de la ville de Rimouski.

Pour hâter la réalisation de ces équipements sportifs, la Ville de Rimouski a demandé et obtenu les Jeux d'Été de l'Est du Québec, ce qui permettra la construction immédiate d'une piste et pelouse et des tennis.

La construction de la piscine, quant à elle, suit son cours normal, au niveau des décisions gouvernementales et devrait débiter au printemps prochain.

Une Corporation a été formée pour l'administration du Colisée et je crois que la population a été à même de constater les résultats, à savoir: un nouveau système de son, une nouvelle machine à glace, un restaurant amélioré, l'ouverture d'un bar ainsi que d'autres réparations mineures.

Un pavillon polyvalent a vu le jour et servira aux activités des ligues de hockey et de ballon sur glace mineur, ainsi que le patinage artistique.

Un nouveau responsable des sports a été engagé, en la personne de monsieur Paul Bélanger, un responsable à l'équipement, en la personne de monsieur Pierre-Paul D'Anjou. Monsieur Réjean Desrosiers a vu ses responsabilités agrandir avec la coordination de tous les locaux, des protocoles d'ententes.

Un Conservatoire de Musique régional se réalisera en 1973, occupant le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> étage du Centre Civique.

Une nouvelle formule de participation sportive a vu le jour et le restructuration de la participation de masse est à l'honneur.

L'année 1973 sera, à notre avis, l'année des grandes réalisations et nous l'espérons, tout autant que la population de Rimouski, à qui nous désirons souhaiter une Bonne et Heureuse Année.

## PROJET D'ANIMATION ET DE PROMOTION DES LOISIRS

Un projet dont la nature est l'animation et la promotion des loisirs dans la région de l'Est du Québec fut présenté par le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec, dans le cadre du programme des Initiatives-Locales.

Le montant de cette initiative se chiffre à \$63,517.00 et fournira du travail à vingt et une (21) personnes.

Les principaux objectifs du projet sont:

- Amener une participation massive de la population aux activités sportives, socio-culturelles, plein-air;
- Faire la promotion et voir à l'organisation de ces activités;

— Susciter des échanges au niveau intermunicipal et permettre à la population des municipalités marginales de pouvoir se servir des équipements des centres les plus favorisés;

— Susciter des manifestation populaires et socio-culturelles, telles que: jeux du Québec, chorale, théâtre, etc...

— Mettre sur pied des stages d'initiation et de formation pour les leaders naturels des différents organismes de loisirs et des associations volontaires.

En partant d'un principe de souplesse, les animateurs devront adapter les activités selon les besoins et les possibilités du milieu.

## NOMINATION

Le Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche vient de retenir les services de M. Patrice Lafleur comme adjoint au coordonnateur de ce ministère dans l'est du Québec, M. Rodolphe Lafresnaye.

Cette nouvelle a été communiquée par M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ et par M. Claude Simard, ministre du Tourisme,

Chasse et Pêche. M. Lafleur est diplômé en sciences politiques. Il est affecté à des tâches reliées à l'exécution des projets du ministère, à la coordination interministérielle et aux contacts avec les corps intermédiaires, les groupes de citoyens et les autres organismes impliqués directement dans le développement touristique.



### NOVEMBRE

★ Dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent, les Voyageurs de Rimouski connaissent des difficultés après avoir connu un très bon début de saison. Jean St-Laurent est remplacé derrière le banc par Jacques Hallé. Les Bourgeois du Paul-Hubert sont dans le même bateau et Georges Côté succède à Julien Dresdell comme instructeur.

★ Benoit St-Onge des As juniors d'Amqui est le premier joueur cette saison à être suspendu par le comité de discipline. St-Onge a manqué cinq rencontres des As.

★ Les Albatros de Rivière-du-Loup font subir aux As Juniors d'Amqui une première défaite cette saison à l'aréna de la Cité des Jeunes. Rivière-du-Loup a remporté la partie 6 à 5. Par la suite, les As ont subi une autre défaite contre les mêmes Albatros 10 à 6 avant de s'incliner à Rimouski par le pointage de 7 à 3 contre les Voyageurs.

★ La Ligue Senior de Ballon sur Glace débute ses activités au Colisée de Rimouski. Les rencontres sont disputées les dimanches après-midi et jeudi soir quand il n'y a pas de joute de hockey. Pierre Ouellet s'occupe activement de cette ligue.

★ Normand Piché est nommé le joueur vedette du mois chez les Feuilles d'Érable de Rimouski de la Ligue de Hockey Nord-Sud.

### DECEMBRE

★ Gilles Berger ne peut plus jouer au hockey. Il est la pro-



## AU COLISEE CETTE SEMAINE

MERCREDI, 27 décembre:

- 07.15 à 10.30: Collège Rimouski
- 11.45 à 12.45: Collège Rimouski
- 16.00 à 17.00: Bourgeois Jr (pratique)
- 17.00 à 19.00: Université du Québec
- 19.00 à 24.00: Soirée de Lutte
- si pas de soirée de lutte:
- 19.00 à 20.00: pratique de hockey
- 20.00 à 24.00: Collège de Rimouski

JEUDI, 28 décembre:

- 06.30 à 07.30: Voyageurs Jr (pratique)
- 07.30 à 08.30: Collège Rimouski
- 09.00 à 11.00: Commission Scolaire Rimouski
- 11.45 à 12.45: Collège de Rimouski
- 21.00 à 24.00: Matane vs Rimouski

VEENDREDI, 29 décembre:

- 07.15 à 08.15: Collège de Rimouski
- 09.00 à 11.00: Commission Scolaire Régionale
- 11.45 à 12.45: Collège de Rimouski
- 17.00 à 18.00: Professeurs du Paul-Hubert
- 18.15 à 19.45: Patinage Artistique
- 19.45 à 23.00: Rivière-du-Loup vs Voyageurs
- 23.00 à 24.00: Lenkurt Electrique

SAMEDI, 30 décembre:

- 06.30 à 07.30: Patinage Artistique
- 08.45 à 10.15: Bourgeois Jr (pratique)
- 10.20 à 11.50: Voyageurs (pratique)
- 12.00 à 13.00: Employés Québec-Téléphonie
- 13.15 à 15.00: Patinage pour tous
- 15.30 à 17.15: Ballon sur glace (femmes)
- 17.15 à 18.15: Club Lions et CJBR
- 18.30 à 20.00: Feuilles d'Érable (pratique)
- 20.15 à 23.15: Ligue Industrielle

DIMANCHE, 31 décembre:

- 06.30 à 08.00: Patinage Artistique
- 08.15 à 09.15: Employés de l'Hôpital de Rimouski
- 09.30 à 10.30: Voyageurs de Commerce
- 10.35 à 12.05: Employés Cité de Rimouski
- FERME à midi...

LUNDI, 1<sup>er</sup> janvier:

— FERME

MARDI, 2 janvier:

— FERME

# Le traversier: oui mais pas n'importe comment

Depuis plusieurs années déjà, la population de la région de Rimouski se fait charrier en ce qui concerne la question des traversiers qui devraient relier les deux rives. L'histoire du Fleur de Lys II ne constitue un nouvel épisode plutôt triste.

Comment sortir de l'impasse actuelle? Pour répondre à cette question, il faut résoudre deux problèmes: d'abord, pour être mis en place, un service de traversier doit-il nécessairement être rentable? deuxièmement est-il préférable que ce service soit la propriété de la collectivité ou la propriété d'un petit groupe? Pour nous du Parti Québécois, il est clair qu'un service public par définition, ne doit pas nécessairement être rentable pour être mis en place: le métro de Montréal n'est pas rentable, pourtant on l'a construit. Il faut plutôt se demander s'il y a un besoin réel pour un service public donné. En somme il faut élargir la notion de rentabilité et ne pas la restreindre

à une question de profit à court terme au sens strict. Compte tenu de ce principe, le Parti Québécois du comté de Rimouski est entièrement favorable à l'établissement d'un service de traversier entre Rimouski et la Côte Nord.

Nous sommes entièrement d'accord pour l'établissement d'un service de traversier, mais nous voulons que ce soit un service stable à propos duquel on ne se demandera pas à tous les mois ou tous les ans s'il va disparaître. C'est pourquoi le programme du Parti Québécois prévoit que les traversiers doivent être la propriété de tous les citoyens. Ainsi les malheureuses aventures du Père Nouvel, du Manic et du Fleur de Lys II ne seront plus possibles. Ce n'est pas pour une quelconque raison idéologique que nous sommes pour cette solution. C'est parce que les faits vécus depuis quelques années nous apprennent sans aucun doute possible que les intérêts de la population et ceux d'un petit groupe privé ne sont

pas toujours les mêmes et peuvent même être opposés. En conséquence, on ne peut laisser administrer par des intérêts privés un tel service.

Voilà les solutions que le Parti Québécois propose pour régler ce problème. Nous croyons que ce sont des solutions constructives fondées sur une analyse de la situation.

Toutefois, il nous faut être moins serein lorsqu'on regarde le rôle qu'on a voulu faire jouer à la population dans cette histoire du Fleur de Lys II. On crée un besoin dans la population, on la consulte pour la forme, on la mobilise dans des manifestations, on lui suggère même d'utiliser la violence si nécessaire... et après, on empoche les profits et on lui fait de nouvelles promesses. Consciente ou non, volonteaire ou non, c'est de la manipulation. C'est très bien d'avoir l'appui populaire pour réaliser un projet, mais la population sera-t-elle aussi enthousiaste quand on sollicitera à nouveau sa participation?

Le Parti Québécois ne voit pas de règlement permanent du problème du traversier dans le contexte actuel de la politique du transport du gouvernement du Québec. La population actuelle des transports est un mélange de politiquerie, de protection d'intérêts privés et d'improvisation. Cette politique devrait être basée sur l'idée qu'un service public ne doit pas nécessairement être rentable et qu'il doit être la propriété de tous. Après tout, les traversiers sont le prolongement des routes. Construire des routes seulement quand elles permettent de faire des profits? et laisse-t-on les routes aux mains des entrepreneurs privés?

Alain Marcoux, président pour l'exécutif du Parti Québécois du comté de Rimouski.

Belzile J.A., asst. Prévention des Incendies, Cité de Rimouski.

## Prévention des incendies

L'hiver étant arrivé pour de bon, je voudrais vous rafraîchir la mémoire, contre les risques d'incendie.

### Enlèvement des matières dangereuses.

Combien parmi vous durant les mauvaises saisons, les matières inflammables, combustibles, et même quelquefois explosives, "comme des boîtes de spray vides" ou toute accumulation dangereuse et inutile de déchets particulièrement sujets aux incendies, et que toutes ces matières sont situées de façon à mettre en danger la vie ou la propriété, ou bien encore à obstruer l'entrée ou la sortie d'un bâtiment en cas d'incendie, ou encore qui peuvent être susceptibles de gêner les activités du département d'incendie, l'occupant du bâtiment ou des locaux doit immédiatement procéder à l'enlèvement de ces déchets ou d'en disposer d'une manière quelconque, sans même attendre l'avis de l'inspecteur, et vous verrez que ce dernier ne peut pas, malgré son bon vouloir, aviser chaque individu des dangers existant. Vous possédez des biens, vous avez une famille que vous voulez le plus confortable, alors pourquoi pas porter une attention spéciale contre tout danger de feu existant dans votre sous-sol ou cuisine, etc...

Je le répète encore: le propriétaire d'un bâtiment ou d'un local doit veiller à ce que chaque conduit de cheminée et chaque raccord de cheminée soit nettoyé de toute accumulation de débris aussi souvent qu'il est nécessaire pour éliminer tout danger d'incendie dans la cheminée, et vérifier le raccord du tuyau de la cheminée.

Tous les déchets doivent être déposés dans des réceptacles incombustibles, ne jamais empiler des journaux ou revues usagés, les cendres doivent être déposés dans un réceptacle de métal et complètement séparé de tout autre déchet.

Pour tout ceux qui s'informent s'ils ont le droit de faire brûler des branches sur leurs terrains dans les limites de la Cité, je vous dirai qu'il est écrit à la pa-

## Club de gymnastique artistique de Rimouski

Maintenant on peut dire que l'équipe de gymnastique de Rimouski prend pied solidement.

L'an dernier, au début de sa formation, le club du affronter plusieurs problèmes tel le transport pour les compétitions, l'habillement de nos gymnastes et encore... On ne pouvait cependant pas négliger le facteur compétition.

Pour ce qui est du Championnat Provincial qui s'est tenu à St-Jean d'Iberville en avril passé, la collaboration des parents des gymnastes nous a permis de s'y rendre et même si nous sommes classés les derniers, ce fut quand même un succès si on compare le total de notre

équipe au total de la troisième équipe la plus forte du Québec qui n'a été que de six points sur un total possible de centvingt (120).

Ce n'est toutefois pas trop mal quand on sait que notre équipe ne s'entraînait que depuis huit mois alors que les équipes de la tête du classement avaient de deux à trois ans d'expérience.

Maintenant nos gymnastes s'entraînent durement depuis dix-huit mois. Le prochain Championnat Provincial sera de notre taille et nous y serons. Celui-ci se tiendra à Montréal, au centre Maisonneuve. Encourageons nos gymnastes. Roger Villemure, assistant-entraîneur

Le gérant de la succursale de

### Electrolux Canada Limitée

M. Roland Roy se joint à ses vendeurs

M. Toussaint Gamache  
452 Richard, 723-7227

M. Joseph Dubé  
402, Cathédrale, 723-3882

M. Réjean Turcotte  
236 St-Joseph ouest, app. B — 723-4831

et son personnel souhaitent à leur clientèle présente et future leurs Meilleurs Voeux pour une

Bonne et Heureuse Année

### ELECTROLUX (CANADA) LTEE

142 ST-GERMAIN EST  
RIMOUSKI



A l'annonce de cette nouvelle Année, nous en profitons pour vous souhaiter

## UNE BONNE et HEUREUSE ANNÉE

Ensemble, nous pourrons réaliser beaucoup plus durant l'année 1973.

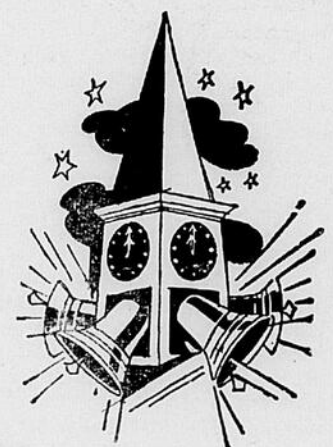
Nous disons un merci sincère aux propriétaires de lots boisés qui ont assuré notre approvisionnement en billes de sciage. Merci aussi à nos employés qui par leur travail, le dévouement et leur coopération, nous ont aidé à réaliser nos objectifs.

# LA CIE DE BOIS DE LUCEVILLE INC.

79, Boulevard St-Alphonse

TEL: 739-4881

LUCEVILLE



# Une augmentation de l'indice des prix au Canada

Les chiffres de l'Indice canadien des prix pour le mois de novembre indiquent que les prix au consommateur ont généralement augmenté de 5.1% au cours de l'année écoulée, et qu'au seul chapitre de l'alimentation, il ont connu un accroissement de 9.5%.

Pour les Canadiens qui ont un revenu fixe, particulièrement ceux qui vivent de leur pension de vieillesse, ces chiffres sont beaucoup plus que de simples statistiques. Sans compter, que

si la présente politique du gouvernement se poursuit, les pensionnés ne recevront pas l'ajustement du coût de la vie avant le mois d'avril.

Le gouvernement continue la preuve de son incompétence dans ses politiques économiques. Il n'y a aucune raison pour laquelle les pensionnés devraient toujours être les victimes de ses erreurs de jugement. Et à moins que le gouvernement ne prenne une action immédiate, il faudra reconnaître qu'il aura failli une

autre épreuve, celle de manifester quelque intérêt humanitaire.

Mais en plus de venir en aide immédiatement aux personnes âgées, le gouvernement devrait aussi remédier à la hausse des prix par des nouvelles politiques fiscales.

Les réductions d'impôt que j'ai préconisées tout au cours de l'année qui se termine auraient certainement eu un effet anti-inflationniste en même temps qu'elles auraient servi à créer des nouveaux emplois. Le gouvernement, c'est clair, continue

de se diriger dans la mauvaise direction.

L'impôt personnel doit augmenter de 3% le premier janvier, et il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste des questions économiques pour prévoir que cela ne fera qu'accroître la spirale menaçante de l'inflation.

Le gouvernement doit, de toute évidence, faire machine arrière

re dans sa politique d'augmenter les impôts, comme il doit aussi cesser carrément de profiter de l'inflation. La méthode de calcul de l'impôt personnel basé sur le "revenu réel" que je me suis engagé à instaurer, demeure à mon sens l'une des meilleures façons d'empêcher le gouvernement fédéral de retirer des bénéfices cachés de l'inflation.

## Le gouvernement enlève le droit de parole à l'opposition

"C'est un assassinat de la démocratie", déclare Gabriel Loubier.

Le gouvernement Bourassa vient d'imposer le baillon à Unité-Québec pour l'empêcher de contester une carte électorale qui ne fait que rendre plus flagrantes les injustices de l'ancienne.

C'est la première fois dans toute l'histoire du Québec qu'un parti au pouvoir enlève la liberté de parole à un autre parti politique. Tous les hommes politiques sérieux affirment actuellement que c'est un assassinat de la démocratie. Et d'un gouvernement, fort de 72 députés, c'est un geste inqualifiable et incompréhensible que la population jugera sévèrement.

Le projet de loi sur la réforme de la carte électorale n'est à l'étude que depuis une semaine. C'est un bouquin de 200 pages, rempli de descriptions techniques, de termes d'arpentage et de numéros de cadastre. Unité-Québec avait demandé au

gouvernement de lui fournir des cartes suffisamment explicites pour faciliter son travail. Ce gouvernement a refusé. Pourquoi ?

Si la carte électorale injuste qu'on tente de faire accepter par la force avait été en vigueur en 1970, le parti au pouvoir, avec 45% des voix, aurait récolté 72% des sièges, soit les trois-quarts de la représentation. Les 55% d'électeurs qui ont voté pour les autres partis d'opposition n'auraient élu ensemble que le quart des députés. Les partis d'opposition n'ont-ils pas raison de se battre pour la justice et le respect de la démocratie.

Pour atténuer ces distorsions scandaleuses, il n'y a qu'un moyen: agir sur le mode du scrutin, en complétant par exemple notre présent système par des éléments empruntés au vote proportionnel.

Mais le gouvernement refuse toute suggestion positive et pour mieux montrer que c'est lui qui

mène, il impose le baillon et prive les députés de leur liberté de parole.

Unité-Québec continuera de se battre pour que les droits fondamentaux de la population soient respectés. "C'est un assassinat de la démocratie" affirmait hier M. Loubier, chef d'Unité-Québec. "Non seulement le gouvernement s'est refusé à toutes consultations publiques pour connaître le sentiment et les opinions de la population sur le nouveau découpage de la carte électorale, mais voilà qu'il refuse le droit de parole à leurs représentants, les députés."



### Le Magasin

## ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

souhaite à tous ses clients, parents et amis,

un JOYEUX NOEL

et les remercie pour leur encouragement.

## A LOUER

Immeuble commercial d'une superficie de 6,800 pieds carrés, situé au centre de la ville de Rimouski.

M. ANDRE BRASSARD

Tél : 723-1977

(jno)



EN TRES GRAND SPECIAL

### RADIO-CASSETTES

Régulier \$209.00 — Spécial \$159.00

aussi en cadeau, 1 table pour faire jouer les disques



### RADIO

Réveille-matin rég. \$69.00

SPÉCIAL pour période des Fêtes 49.00

STEREO avec table "GARRARD"

Val. rég. 429.00

Spécial

\$319.00

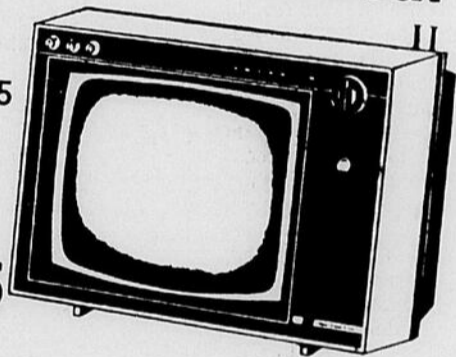
## TELEVISION couleur

19 POUCES

Val. rég. 559.95

SPECIAL

\$419.95



### PEINTURE A L'HUILE

Régulier 29.95

Spécial 19.95

## LES MEUBLES FLORENT ST-PIERRE

ENR.

Tél. : 723-6814

144, de la Cathédrale

Rimouski



### POELE ELECTRIQUE

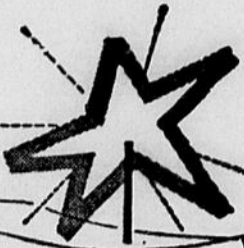
30 POUCES

Régulier \$299.00

Spécial 179.00

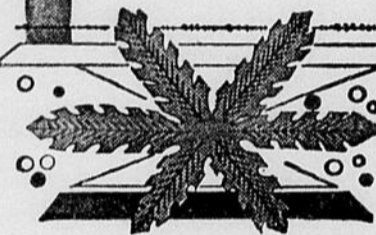
ON ACCEPTE LE PLAN MISE DE COTE

ET BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN



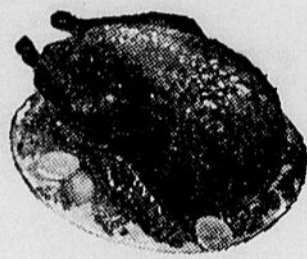
**GRAND PRIX: MAGNIFIQUE VOYAGE EN JAMAÏQUE**

d'une durée de 2 semaines pour 2 personnes, toutes dépenses payées plus \$200.00 d'argent de poche  
Demandez informations au magasin



**Participez au CONCOURS de NOËL 1972**

AYEZ LA CHANCE DE GAGNER 21 TELEVISEURS 12" PORTATIFS, NOIR ET BLANC, à raison de 3 par semaines, LA DERNIERE SEMAINE, 5 télécouleurs G.-E. 17" avec supports. Nous distribuerons aussi des millions de timbres GOLD STAR en plus des timbres réguliers.— 7e semaine de ce grand concours.



**Jeune dindon éviscéré**

Congelé — Canada  
Catégorie "A"  
20 lbs et plus LB

**.43**

**PORC HACHE**

Pour tourtières

maigre **1.49**  
2 lbs

NOUS AVONS AUSSI EN MAINS :  
TOUTES PESANTEURS DE DINDE.

**Jambon "Sodor"** **.95**  
½ cottage LA LB

**Tourtières** **.79**  
"BILOPAGE" — 16 oz

**Egg-Rolls** **.59**  
"Bilopage" Bte de 6

**Parfait dessert** **.29**  
"Coorsh" Cont. 10 oz

**Haut de pattes** **.47**  
de porc — LB

**Boeuf frais** **.73**  
Haché maigre — LB

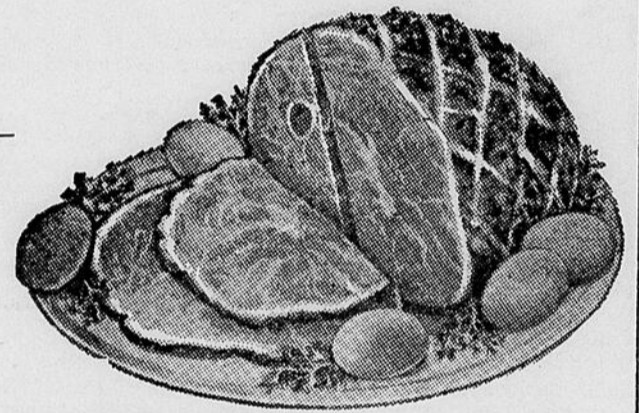
**JAMBON dans la fesse, cuite**

Entièrement désossé — Un bout ou l'autre

**.99** LB

**TRANCHE DU CENTRE**

**1.09** LB



**A VOS DEUX MARCHES GEM A RIMOUSKI :**

**Magasin Amiot Inc.**

Tél. : 723-4245

162 LAVOIE — RIMOUSKI

BIERE  
PORTER  
et  
CIDRE

**L'Épicerie Royale Enr.**

Propriétaire : Conrad Rioux

Tél. : 724-4169

505, ST-GERMAIN — RIMOUSKI-EST

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients, parents et amis, avec nos plus sincères remerciements pour l'encouragement reçu



Ces spéciaux sont en vigueur du 26 au 30 décembre 1972.

**MOUCHOIRS ass.**  
"ROYALE"  
Bte de 333 **.38**

**POIRES Bartlett**  
"AYLMER"  
Bte de 19 oz **.43**

**PECHES en demies**  
"AYLMER"  
Bte de 19 oz **.45**

**JUS de tomates**  
"AYLMER"  
Bte de 19 oz **.21**

**FOIS verts**  
"AYLMER"  
Bte de 19 oz **.28**

**Fèves jaunes coupées**  
"AYLMER"  
Bte de 19 oz **.26**

**CONFITURE fraises**  
avec pectine  
"Vachon" 64 oz **1.69**

**PETIT PAIN A SALADE**  
SAC DE 12 **.35**

**KETCHUP "Heinz"**  
Bout. 15 oz **.37**

**MOUTARDE**  
"SCHWARTZ"  
Jarre 24 oz **.35**

**OIGNONS sucrés**  
"GATTUSO"  
Jarre 12 oz **.54**

**OLIVES farcies**  
"McLARENS"  
Jarre 12 oz **.73**

**CAFE instant**  
"Maxwell House"  
Jarre 10 oz Plus 2 oz gratis **2.09**

**FARINE**  
"ROBIN HOOD"  
Sac de 7 lbs **.79**

**Papier aluminium**  
"REYNOLDS"  
Roul. 18" x 25' **.69**

**SAUCE AUX ATOCAS**  
En gelée ou entière — Bte 14 oz **.29**

**EAU de Javel**  
"JAVEX"  
Gallon 128 oz **.75**

**CHOCOLAT Lowney's**  
ASSORTI  
Bte de 5 lbs **3.59**

**Chocolat aux cerises**  
"LOWNEY'S"  
Bte 14 oz **.99**

**FROMAGE tranché**  
"KRAFT"  
Paquet de 8 oz **.49**

**CREME glacée**  
"POL-R"  
Format 3 chop. **.59**

**EAU minérale**  
"MONT-CLAIR"  
Bout. 30 oz **.33**

**Cristaux à l'orange**  
"TANG"  
4 env. 3¼ oz **.91**

**ORANGES "Sunkist"**  
GROSSEUR 72  
de Californie — Douz. **.89**

**ATOCAS frais**  
E.U. — Bte de 3 lbs  
No 1 **.33**

**RAISINS** Rouges 'Empereur'  
No 1 de Californie  
LA LIVRE **.33**

**TOMATES** de Floride  
No 1 — Cello 2 lbs **.49**

**CHOUX de Bruxelles**  
No 1 — Mexique  
Boite de 10 oz **.43**

**CONCOMBRES** du Mexique  
SUPER SELECT **2 POUR .25**